Hermann Fernau. Précisément parce que je suis Allemand ! Eclaircissements sur la question de la culpabilité des [...]



Fernau, Hermann. Hermann Fernau. Précisément parce que je suis Allemand ! Eclaircissements sur la question de la culpabilité des Austro-Allemands posée par le livre J'Accuse. 1916.

HERMANN FERNAU

Précisément parce que je suis Allemand!

Eclaircissements sur la question de la culpabilité des Austro-Allemands posée par le livre J'ACCUSE.

Edition française.



LIBRAIRIE PAYOT ET Cie

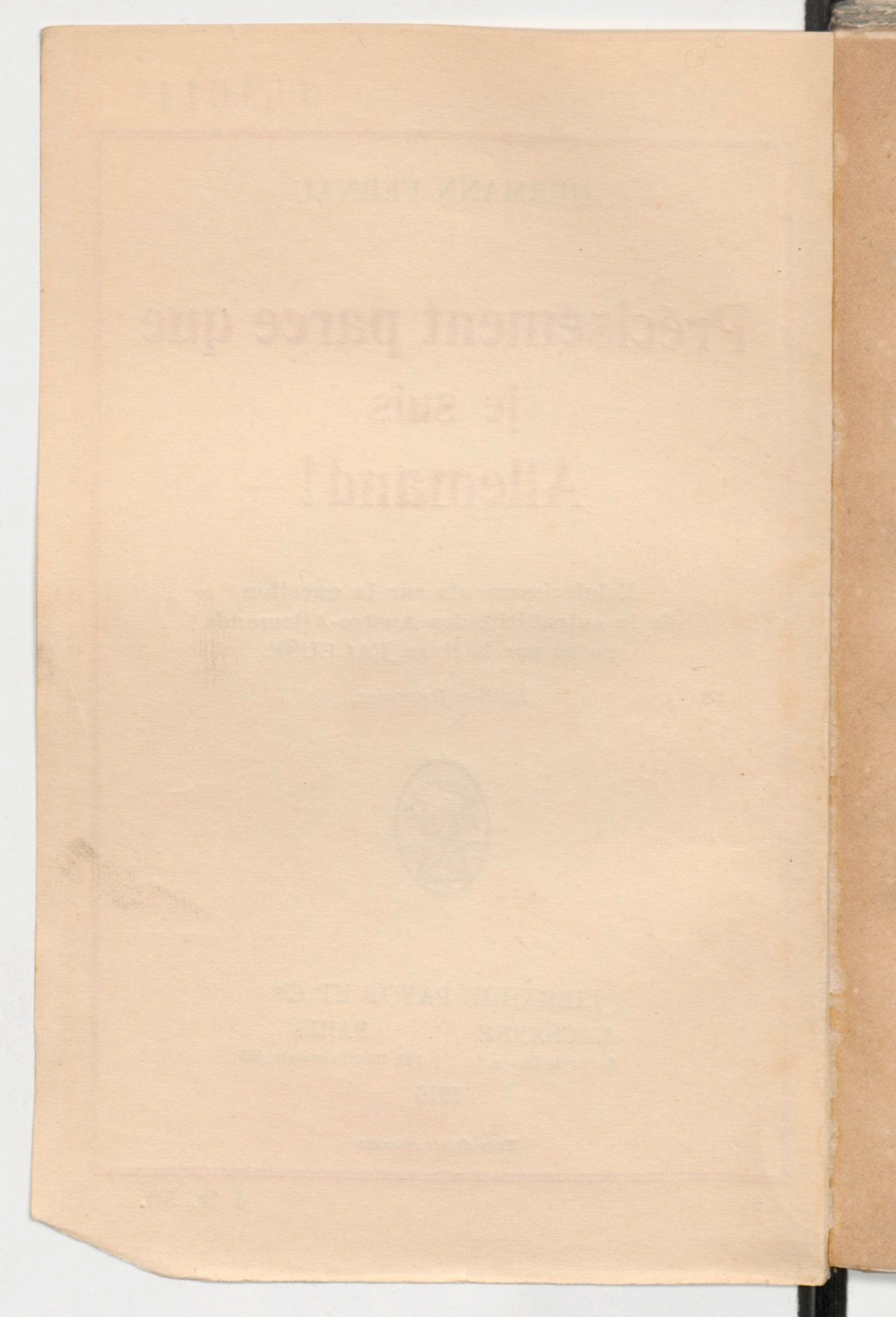
LAUSANNE
1, rue de Bourg, 1

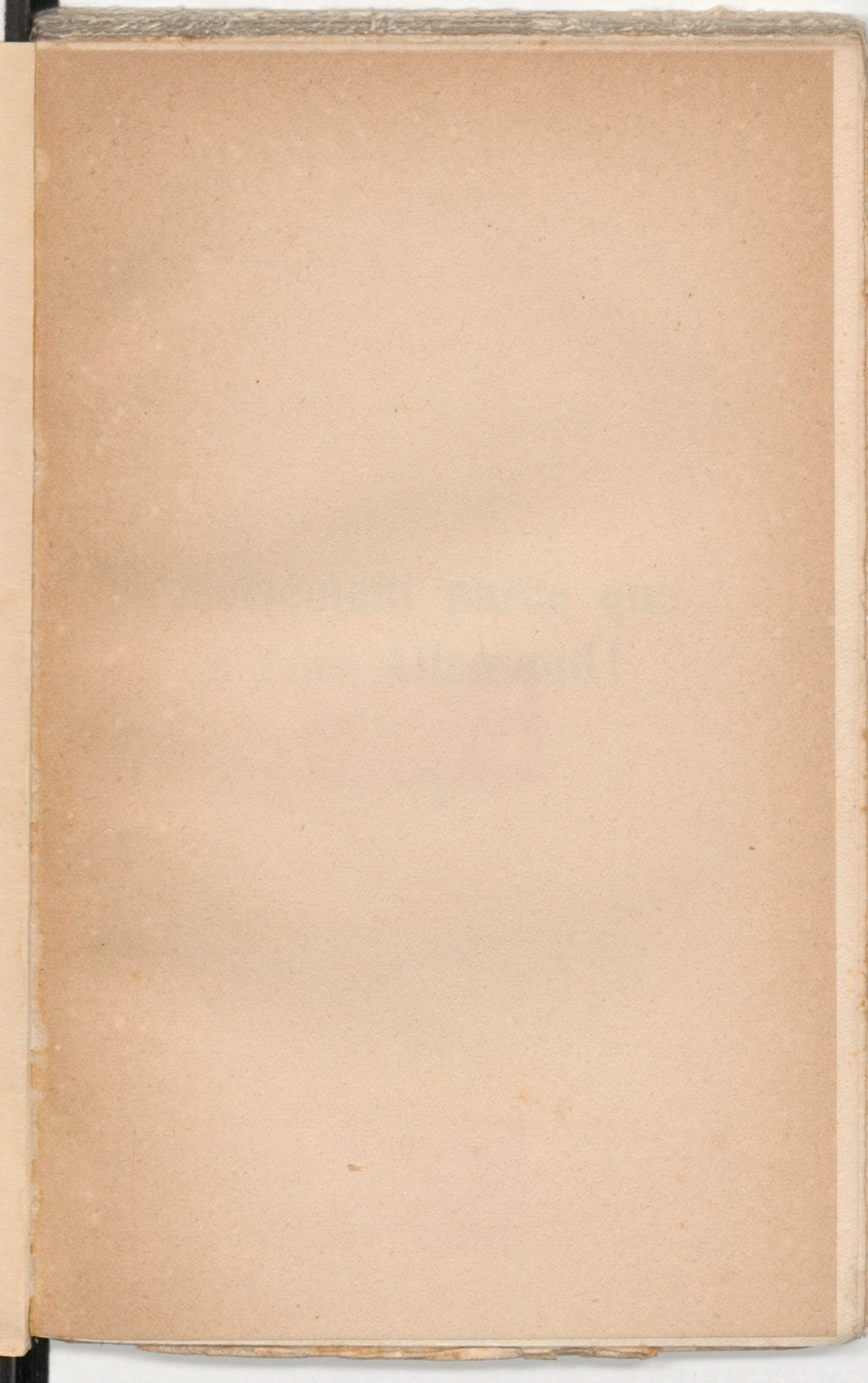
PARIS
106, Bd St-Germain, 106

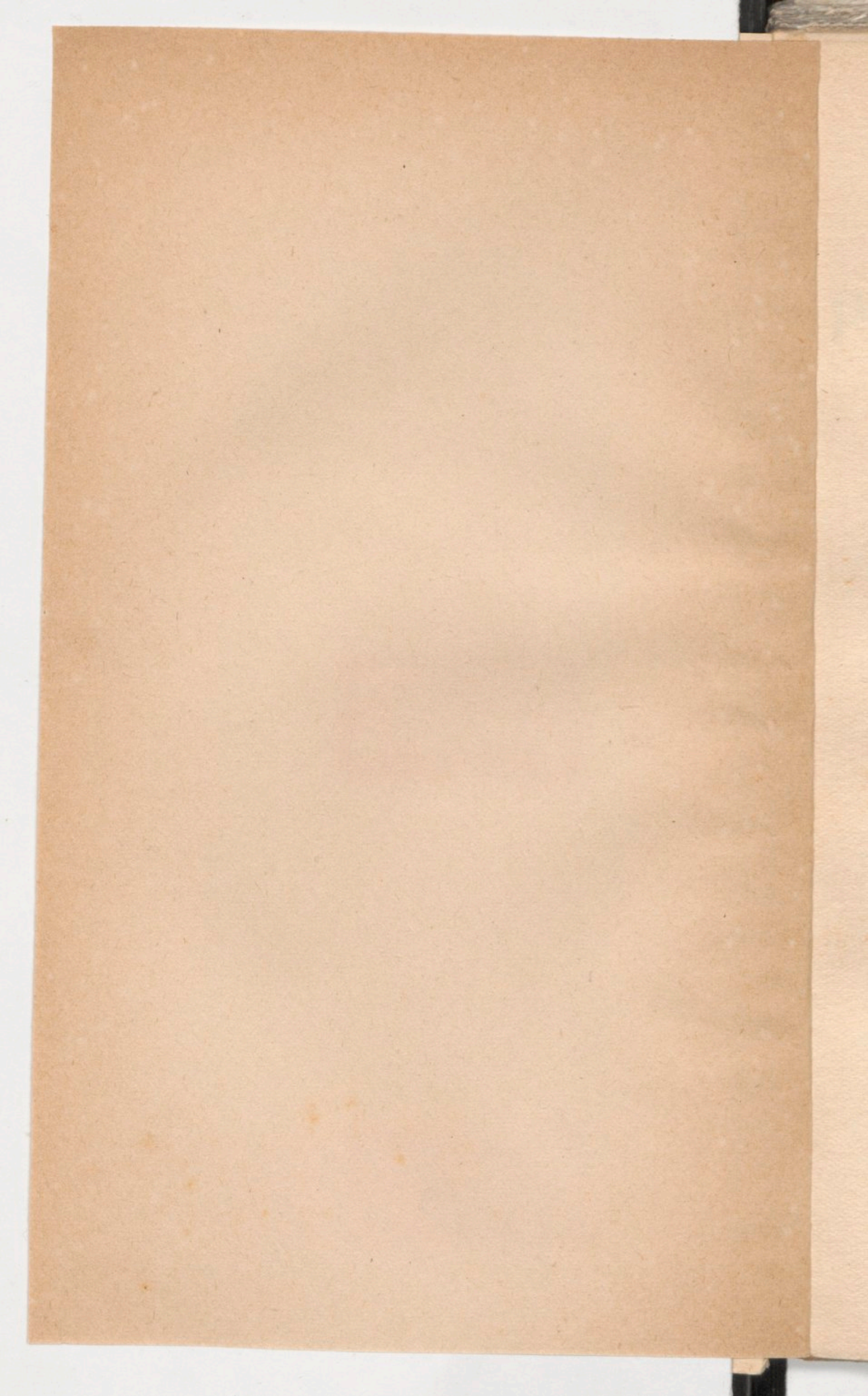
1916

—

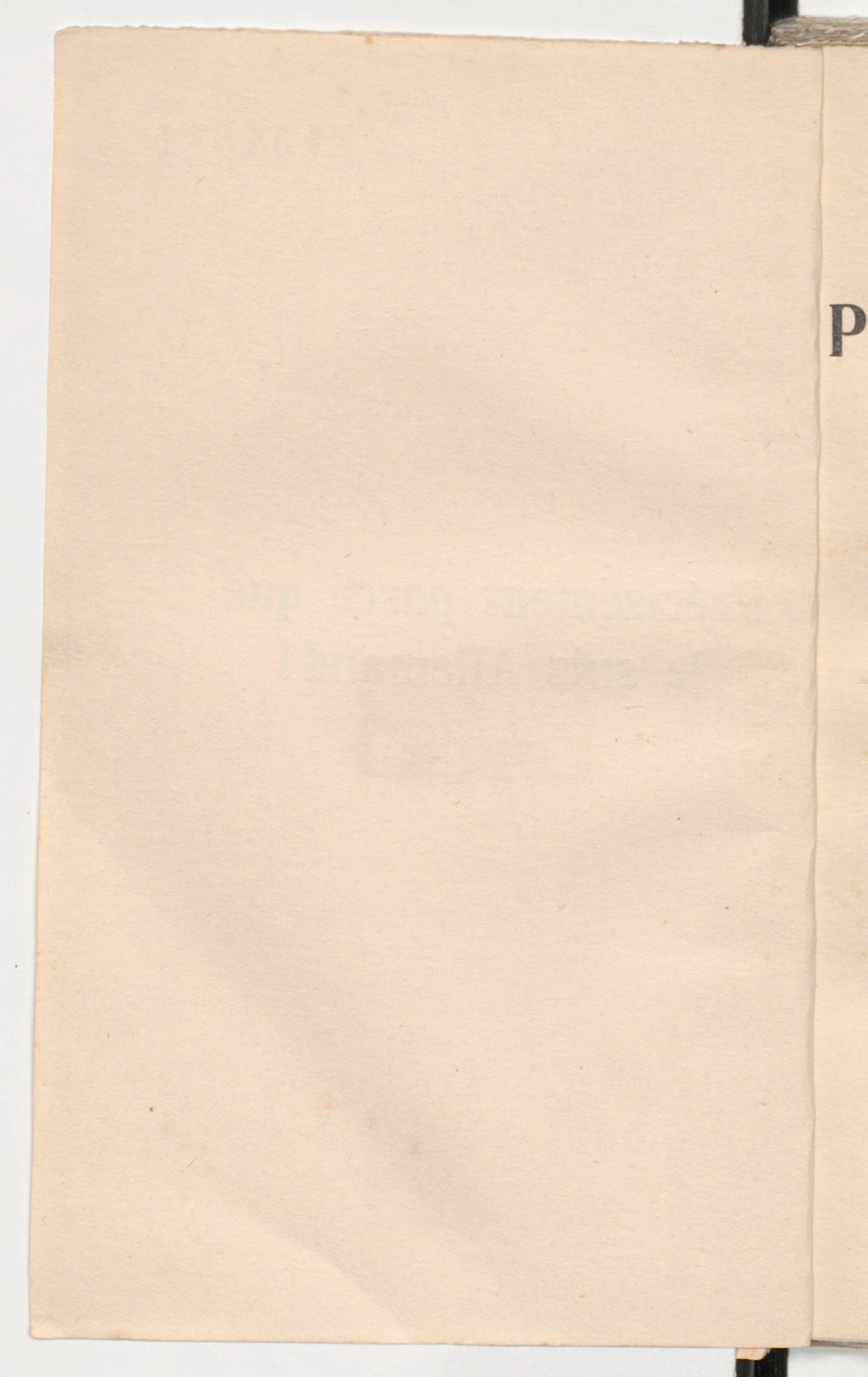
1 fr. 50.







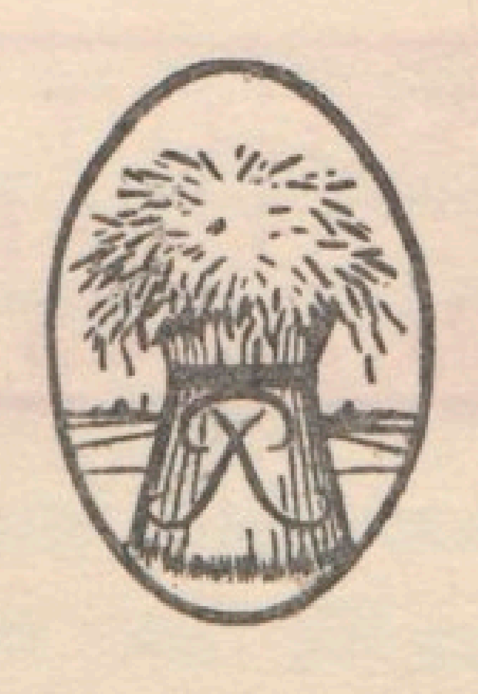
Précisément parce que je suis Allemand !



HERMANN FERNAU

Précisément parce que je suis Allemand!

Eclaircissements sur la question de la culpabilité des Austro-Allemands posée par le livre J'ACCUSE.



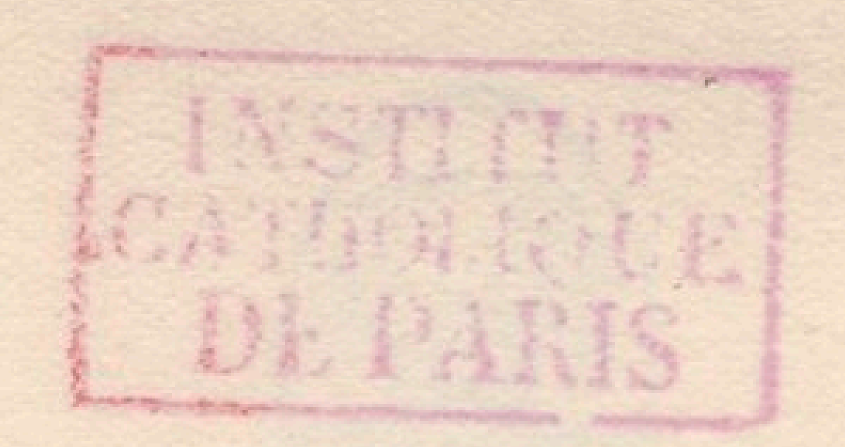
LIBRAIRIE PAYOT ET Cie

LAUSANNE | PARIS

1, rue de Bourg, 1 | 106, Bd St-Germain, 106

1916

—


INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

NOTE DES ÉDITEURS

Ce petit livre, où pour la première fois un intellectuel allemand signe de son nom une demande de justification à l'adresse du gouvernement de son pays, a eu le don de déplaire à tous ceux qui de près ou de loin défendent des conceptions impérialistes et pangermaniques.

Non seulement il fut saisi et interdit en Allemagne, mais même en Suisse on en interdisait l'exposition publique et l'envoi postal sous pli ouvert. Dans le but d'amoindrir la portée du livre et la personne de son auteur, la presse pangermaniste commença une campagne d'injures et de calomnies des plus stupides. Après avoir dit que M. Fernau est la » canaille allemande » qui a écrit le livre J'accuse, *certains inspirés de la Wilhelmstrasse trouvèrent qu'il était un juif polonais vivant en ce moment librement à Paris au service de la France.*

Comme éditeurs du livre J'accuse *nous déclarons de la façon la plus formelle que M. Hermann Fernau n'en est pas l'auteur. Des renseignements pris, il résulte en outre qu'il n'est ni Polonais, ni juif, ni*

déserteur, ni quoi que ce soit qui puisse au point de vue moral, politique ou intellectuel diminuer son honorabilité et sa qualité de citoyen et patriote allemand. Domicilié à Paris avant la guerre, il a dû, comme sujet allemand, quitter la France à cause de la guerre.

Cela pour prévenir le public français.

L'interdiction rigoureuse de ce livre en Allemagne et les attaques furieuses contre la personne de son auteur se passent de tout commentaire. Elles sont un aveu direct du gouvernement allemand et par là une nouvelle et éclatante confirmation du bien-fondé des accusations formulées par le livre J'accuse.

Lausanne, mars 1916.

LES ÉDITEURS.

I

Dès sa publication, l'ouvrage *J'accuse* a provoqué une émotion intense. Le fait de voir un Allemand authentique venir déclarer sans ambages le gouvernement de sa patrie responsable de la guerre mondiale, l'anonymat mystérieux gardé par l'auteur, ses accusations hardies, mais formulées avec une impitoyable logique, tout cela a mis aussitôt ce livre en vedette des productions littéraires que la guerre a fait éclore. Partout où l'on pense et où l'on discute, *J'accuse*, malgré les événements militaires, devint l'objet de la conversation générale, — exception faite de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, pays dans lesquels le livre a été interdit dès son apparition.

Je suis mortifié de devoir constater que les autorités de ma patrie ont jugé bon d'interdire purement et simplement *J'accuse*. Non que je regrette qu'elles privent ainsi le public allemand d'une lecture intéressante et littéraire, mais parce que cette interdiction me semble constituer tout d'abord une violation de ce patrimoine intellectuel sacré

pour la protection duquel l'Allemagne a tiré l'épée du fourreau et puis j'ai l'impression qu'un gouvernement qui prohibe un livre a malheureusement un peu l'air de le redouter.

Peut-il y avoir des livres qu'il faille interdire, pour celui-là même qui possède des preuves irréfutables de la justice et de la sainteté de sa cause (et nous voulons présupposer que tel est le cas du gouvernement allemand)? N'a-t-on pas la permission, en Allemagne, de parler des causes et responsabilités de la guerre mondiale qu'en usant d'un schéma absolument précis, sortant des ateliers berlinois de la culture ? Le chancelier de l'Empire allemand n'a-t-il pas, dans un discours, relevé avec fierté que, contrairement aux Français qui possèdent une censure redoutant le plein jour, aux vues étroites, l'activité du censeur allemand se limite aux pures questions de technique militaire concernant la défense nationale? Cela aurait-il donc changé? La censure militaire serait-elle sortie de son rôle — comme le cas de *J'accuse* paraîtrait le prouver — pour devenir un organe de contrôle des productions intellectuelles *in globo*, c'est-à-dire une tutelle de la nation allemande tout entière?

Ce serait profondément regrettable. Tout vrai patriote allemand aime son pays, non seulement parce qu'il est, de tous les pays de l'univers, le

plus apte à la guerre, mais aussi parce qu'il est la patrie des méthodes critiques, de la logique scientifique et de la liberté de la pensée. Or si, dans la patrie de Kant et de Fichte, un gouvernement vient déclarer qu'il doit tirer le glaive pour défendre ce patrimoine intellectuel, et qu'il retire du même coup la parole à tous ceux qui ne sont pas de son avis, il y a là, pour nous Allemands, quelque chose de honteux et d'angoissant au dernier degré. Oui, honteux : car il en ressort une contradiction peu honorable pour le pays de la liberté de pensée. Et angoissant : car notre gouvernement, qui combat depuis dix-sept mois avec succès contre les armées et les flottes de l'Europe entière, a vraiment l'air de redouter un livre. A quoi nous servirait donc la victoire des armes, s'il nous faut finalement rendre ces mêmes armes devant celles de l'esprit?

* * *

Les rares exemplaires de l'ouvrage qui, malgré toutes les défenses, ont pu pénétrer en Allemagne, y ont déchaîné des cris d'indignation et des protestations enflammées. *J'accuse* a, il est vrai, trouvé de l'approbation dans plus d'un milieu familial allemand, dans des coins intimes et même jusque dans les cercles les plus distingués. Mais

cette approbation ne pouvait s'exprimer ouvertement. Seuls sont autorisés à s'exprimer ouvertement en Allemagne, à l'heure actuelle, les sentiments et les opinions qui concordent avec les sentiments et les opinions du gouvernement. On ne connaîtra jamais la plupart des idées discutées aujourd'hui en Allemagne, car il n'est pas permis de les confier à l'impression. Ce qu'on appelle la « trève civique » (*Burgfriede*) est cette institution où seuls les patriotes gouvernementaux peuvent prendre la parole avec la tranquille certitude qu'aucun contradicteur ne se fera entendre. Plus d'opinions personnelles, sauf celles ratifiées en haut lieu ! Des journalistes et des journaux dressés à la prussienne ! Une mentalité et une science couleur grisaille de l'uniforme de campagne ! Des discours et de la petite monnaie en fer ! Toute la nation, un bloc d'airain où ne doit plus scintiller la moindre paillette d'or d'une individualité. Quiconque prétend être encore un citoyen du monde est un vil coquin ; quiconque élève le moindre doute sur l'excellence et l'amour de la vérité de ce même gouvernement, jadis tant attaqué, est un homme perdu. Quiconque ne va pas chercher la vérité à Potsdam est un suppôt de l'enfer. Ce qui constituait jadis notre plus grande fierté, par exemple la liberté de parole et de critique, garantie

constitutionnellement à tout Allemand, peut, sous le couvert de la *Burgfriede,* devenir rapidement un crime grave. En revanche, ce qui en temps normal passait pour un indice d'une mentalité inférieure (le mépris des nations étrangères, la servilité des reptiles que Bismarck marqua déjà au fer rouge, etc.) devient un signe de vertu élevée.

Ces faits nous expliquent pourquoi *J'accuse* est, pour le moment, un enfant mort-né, en Allemagne, et pourquoi son auteur qui a été assez hardi — chose inouïe chez un citoyen allemand — pour exposer les événements autrement que le gouvernement de sa patrie, ait été aussitôt mis au ban. Il arriva un jour où, en dépit de tous les efforts pour étouffer ce livre, on ne put plus l'ignorer ; le lecteur allemand fut inondé d'un flot d'articles et de brochures qui, bavant de rage, tombaient à l'unisson sur un ouvrage introuvable dans les librairies. Les « plumes autorisées », qui devaient bien le savoir, assuraient que *J'accuse* était un écrit diffamatoire, un pamphlet pitoyable, un meurtre de la patrie, etc., etc. Bien que le bon Michel allemand ne doutât pas un instant que, seuls, les Français fussent les victimes d'une censure fardant la vérité, alors que lui, Michel, vivait après comme avant, dans le pays de toutes les libertés et que c'était précisément la défense des dites libertés qui

avait rendu cette guerre inévitable, — il était néanmoins obligé d'admettre dans cette occurence que nous autres Allemands (sauf si nous vivons par hasard à l'étranger), nous n'avons pas la liberté d'expliquer et de discuter les causes de la guerre autrement que Berlin ne nous le commande.

Comme, à mon avis, amour de la patrie ne signifie pas obéissance aux idées officielles, comme je n'attends pas de notre gouvernement qu'il nous limite la libre recherche de la vérité et que, finalement, il voudrait nous forcer à brandir le poing avec indignation sur les égarements d'un Allemand dont les opinions différeraient peut-être de celles de ce gouvernement (qui n'est pourtant pas infaillible); — comme je crois en outre que cette guerre ne peut avoir pour but de nous gratifier d'une Allemagne habillée en gris-campagne, d'une Allemagne où l'injure et la diffamation irraisonnées de ceux qui pensent autrement deviendraient une arme politique, où les allures rampantes seraient les plus hautes vertus civiques, et la contrainte de la pensée un succédané des principes démocratiques, — pour tous ces motifs, j'estime nécessaire de dire un mot destiné à calmer les esprits et à éclaircir les idées.

En vous assurant solennellement, M. le censeur, que vous avez devant vous un citoyen allemand, bon

chrétien, animé des meilleurs sentiments patriotiques, né et élevé en Prusse, ayant un casier judiciaire absolument blanc et, au demeurant, bien noté auprès des autorités de son pays, je vous demande l'aimable permission de parcourir en toute liberté l'ouvrage *J'accuse*, de discuter les points qui y sont soulevés et, par surcroît, d'exprimer des opinions s'y rattachant. Cela, non pas pour prendre parti dans la question elle-même (le ciel nous préserve, vous et moi, de la fureur teutomane de savants allemands, comme aussi d'autres dangers!), mais uniquement pour exposer avec clarté les problèmes posés plus spécialement dans *J'accuse* et pour pousser d'autant plus à leur discussion approfondie que j'ai, en ma qualité d'Allemand, le plus vif intérêt à voir réfuter logiquement et juridiquement les thèses développées dans ce livre si répandu.

II

Qu'est-ce donc que le livre *J'accuse?* Et que veut-il?

C'est un acte d'accusation contre le gouvernement allemand.

Il veut prouver que « l'Allemagne est coupable d'avoir, conjointement avec l'Autriche, suscité la guerre européenne ».

Dans le chapitre Ier intitulé « Allemagne, éveille-toi! », l'auteur nous affirme et s'engage à établir que le peuple allemand est victime d'un mensonge énorme.

Le chapitre II nous parle des « antécédents du crime ». On y cite et passe au crible des passages des ouvrages du général von Bernhardi où l'on voit que ce partisan, si typique, de l'idée impérialiste de la guerre, appelait de tous ses vœux la conflagration dont il espérait de grandes choses pour l'hégémonie universelle de l'Allemagne. *J'accuse* prétend que le mouvement panslaviste, dénoncé si souvent comme cause de la guerre, était à peine aussi agressif que le mouvement pangermaniste.

« Dans chaque pays il existe de ces pan-mouvements. Ils sont innocents aussi longtemps qu'ils restent dans le domaine des idées. Mais nos pangermanistes en sont sortis en nous entraînant dans cette horrible guerre... » L'auteur considère le kronprinz comme la tête de ligne et l'âme damnée de ce mouvement pangermaniste. S'il n'en prononce pas directement le nom, du moins décrit-il le personnage de façon à ne pas laisser d'équivoque. La guerre actuelle est, toujours selon l'auteur, « une guerre de conquête, résultant d'idées impérialistes et faite au profit de desseins impérialistes ». L'Allemagne veut une « place au soleil ». « La place au soleil est la domination universelle qui nous revient parce que nous sommes le peuple élu de Dieu. » Mais qu'est-ce donc que la « place au soleil » ? L'auteur estime que l'Allemagne la détenait déjà avant la guerre ; il cite à l'appui des chiffres tirés en partie, eux aussi, du livre du général von Bernhardi, chiffres montrant avec clarté le prodigieux essor pris par l'Allemagne dans tous les domaines. Faut-il à l'Allemagne plus de territoire, plus de colonies ? Or, les vraies colonies allemandes sont à Paris, à Londres, à Manchester, à New-York, au Canada, dans l'Amérique du Sud, en Australie, « là où nous ne possédons pas un mètre carré ». L'accroissement annuel de

la population — 800 000 individus — n'exige aucun agrandissement de territoire ; le chiffre annuel des émigrants allemands est tombé de 134 200 durant la période 1881-1892 à 18 500 en 1912. Donc aujourd'hui l'Allemagne compte chaque année plus d'immigrants que d'émigrants, tandis que le commerce, l'industrie, la navigation, la richesse publique et privée sont en augmentation constante. Quant aux succès diplomatiques, l'Allemagne et la Triple-Alliance en ont obtenus de fréquents et de réels. Si, malgré tout, le mot d'ordre : « Il nous faut notre place au soleil », l'idée d'encerclement et autre chose encore ont causé au peuple allemand une impression telle qu'on les retrouvait dans la bouche de chacun, sans qu'on sût exactement ce qu'ils signifiaient, c'est que les pangermanistes s'efforçaient systématiquement de populariser la guerre future.

En vingt-deux pages, l'auteur décrit les efforts de l'Angleterre pendant ces dernières années, ses propositions pour amener une entente politique et une limitation réciproque de la marine de guerre. Ce fut en vain : l'Allemagne observait une attitude négative ; ce n'était point l'égalité, c'était la suprématie qu'elle voulait ! « Si vraiment l'Allemagne n'avait eu d'autres buts que ceux que le kaiser, le chancelier et les princes proclament sans cesse

dans leurs discours: soit la garantie contre les agressions, le libre développement de ses forces et de sa culture, elle n'aurait pu les atteindre plus sûrement et avec moins d'efforts qu'en acceptant les propositions anglaises. » L'Allemagne ne combat donc point pour la cause de la liberté, comme le disent ses gouvernants : car ces libertés, qu'elle veut s'assurer à la pointe de l'épée, elle les possédait déjà bien avant la guerre. D'aucun côté, la liberté de l'Allemagne n'était menacée.

Puis l'auteur passe à l'examen des points suivants : La France avait-elle l'intention de nous attaquer? La Russie le voulait-elle aussi? Bien qu'il y mette la meilleure volonté du monde, il avoue ne pouvoir trouver la preuve que ces deux pays aient eu des intentions agressives; à ses yeux la Triple-Entente est une alliance défensive [1]. Il

[1] *J'accuse*, dans le récit de ces «antécédents», s'appuie exclusivement sur des sources irréfutables, — à l'exception cependant du kronprinz et du général von Bernhardi, dont il faut tenir compte comme étant assez caractéristiques. Les volumineux procès-verbaux des Conférences de La Haye et l'énorme littérature qui s'y rapporte confirment en outre la justesse de ses assertions, selon lesquelles la résistance de l'Allemagne et de l'Autriche aurait fait échouer les efforts des puissances de la Triple-Entente en vue de la création d'un organisme juridique européen et de la limitation des armements. Un protagoniste, et non des moindres, du pacifisme allemand — un de ses chefs, M. le Dr A.-H. Fried — nous montre la relation étroite existant entre l'attitude de l'Allemagne dans les conférences de La Haye et la naissance de la

parle des menées ténébreuses du parti militaire allemand, dont les junkers forment le noyau, il montre le revirement qui (selon le Livre jaune français) s'est opéré ces dernières années dans l'esprit de Guillaume II et arrive à la conclusion que la vérité se trouve partout ailleurs, excepté dans la version officielle allemande des causes et des buts de la guerre. L'auteur pense que le véritable but de la guerre, c'est de conquérir la liberté « que certains pensent », notamment, dans le domaine de la politique extérieure, la suprématie politico-éco-

Triple-Entente, ainsi que le renforcement de cette dernière (*Blätter für zwischenstaatliche Organisation* — Feuilles pour l'organisation entre Etats — fascicule de novembre-décembre 1915). M. le Dr Fried écrit :

« Il ne s'agissait pas d'attaquer l'Allemagne, mais bien de se protéger — comme on l'avait jugé nécessaire — contre elle.... Les plaintes de l'Allemagne sur les Delcassé et les Landsdowne sont injustifiées. C'est elle-même qui a provoqué la situation dont elle souffre. C'est elle qui en 1899, à La Haye, a fourni à ses ennemis l'argument moral de la défiance. Elle a manqué l'occasion de se faire considérer comme une puissance résolue à appuyer la paix par des moyens modernes. Elle est restée dans les chemins battus. Les *Souvenirs* d'Andrew D. White, qu'on vient de publier, montrent justement combien l'attitude de l'Allemagne était inopportune.... Le comte de Münster, qui fut récompensé par le titre de prince pour ses services dans la conférence de La Haye, suscita, comme on peut le lire dans l'ouvrage de White, le mécontentement et les soupçons de tous les autres Etats, et cela grâce à son attitude comme délégué allemand à La Haye. L'Allemagne pâtit encore aujourd'hui de cette défiance et la présence de M. Delcassé n'aurait pas été possible au ministère sans les procédés de M. de Münster. »

nomique sur l'Europe (à laquelle aspirent les politiciens de l'hégémonie universelle allemande) et, dans le domaine de la politique intérieure, l'asservissement du peuple allemand, par le refoulement de ses aspirations démocratiques, à l'instar de ce que firent les junkers prussiens comme fruit des victoires de 1815, 1848 et 1870-1871.

Au chapitre III, *J'accuse* parle du « crime » même, soit du mécanisme diplomatique qui déclancha la guerre. Tout homme soucieux d'étudier les responsabilités de cette guerre, devrait lire deux fois ce chapitre. D'abord parce qu'il constitue la partie la plus importante de l'ouvrage, l'acte d'accusation proprement dit et l'administration de la preuve, puis parce qu'il expose fort bien les événements qui se sont déroulés pendant ces onze journées angoissantes, étudiant toutes les circonstances et toutes les éventualités, — pour autant que le permettent les documents officiels publiés par les Etats intéressés. Les proportions de cette brochure m'empêchent d'entrer dans les détails. En tous cas, ceux qui en leur qualité de citoyens allemands, ne séparent pas le patriotisme de la confiance dans le gouvernement, ressentiront de l'inquiétude à la lecture de ces 178 pages. Inquiétude causée non pas tant parce que la version de l'auteur est en contradiction absolue avec la ver-

sion officielle allemande des causes de la guerre, mais plutôt parce qu'on a quelque peine à se défendre contre l'argumentation juridique si nette de *J'accuse* et l'abondance des documents cités. Il est facile de se défendre contre les 113 premières pages, car chacun peut ergoter sur les « antécédents » et les présenter sous un jour plus ou moins favorable selon tel ou tel pays ou parti. Avec quelque habileté et sans que ce soit un trait de génie, rien n'est plus aisé que d'insister sur un point utile à sa cause, en laissant d'autres points dans l'ombre. Mais ici où se pose nettement la question : « Qui donc a passé de la simple menace à l'acte lui-même?»; ici, où seuls entrent en cause des documents officiels accessibles à chacun, susceptibles d'être contrôlés et de servir de preuves ; ici, où l'auteur, dépouillant tout sentiment et verbiage patriotiques, n'intervient qu'en juriste et logicien ; ici, il faut ou bien détruire juridiquement l'argumentation de *J'accuse*, c'est-à-dire opposer des contre-preuves, ayant une valeur juridique, basées sur des documents, ou bien admettre que l'auteur a raison. La voie qu'il a suivie dans le chapitre dont nous parlons, rend impossible — pour autant que j'en puis juger — toute fraude, tout arrangement préconçu. Les deux premiers chapitres peuvent, sans doute, éveiller l'impression que

l'auteur est plus homme de parti que juriste. Mais, dans ce troisième chapitre, on a le sentiment qu'il n'accuse point le gouvernement allemand par simple désir d'accuser, mais bien parce que les documents connus l'y contraignent. Plus loin, nous aurons l'occasion de revenir sur quelques questions posées par *J'accuse*, questions qu'il étudie et auxquelles il répond. Il me semble que quiconque entreprendra la réfutation de l'ouvrage devra commencer par répondre à ces questions-là. Je crois même que quiconque juge nécessaire une procédure régulière sur la responsabilité de cette guerre (c'est seulement ainsi qu'on évitera le retour de semblables catastrophes) devra suivre le chemin choisi par *J'accuse*. Car si l'on ne répondait pas à ces questions par les dossiers diplomatiques de ces onze journées critiques, tout débat sur la responsabilité risquerait de dégénérer bientôt en propos fangeux et louangeux sur les patries des juges respectifs.

Je puis passer sous silence les chapitres IV et V de *J'accuse* (« Les conséquences de l'acte », « L'avenir »). L'auteur s'y révèle pacifiste décidé et polémise contre le système de la paix armée. Il engage les peuples libres à former une ligue de la paix et a l'air de dire qu'une Allemagne libre ne peut être qu'une Allemagne républicaine. De même que les

chapitres I et II ne constituent qu'une introduction à la troisième partie, capitale celle-là, de même les quatre-vingts dernières pages n'en sont qu'un complément.

* * *

Comme tous les ouvrages traitant de questions d'actualité, *J'accuse* a aussi ses défauts. Et ces défauts sont si nombreux (et il est si aisé de les exploiter sous le couvert de « la trêve civique ») qu'il est facile, en les énumérant, de tromper le lecteur sur le véritable contenu et la valeur du livre. Dès la première ligne, on sent bien que l'auteur est de ces républicains de la vieille école qui, avec Kant, rendent secrètement la royauté absolue responsable des guerres. C'est pourquoi il ne s'adresse pas toujours à nous comme un logicien rigide, mais bien souvent comme un apôtre de l'idée républicaine sévèrement proscrite en Allemagne. Une indignation à peine dissimulée, un parti-pris passionné contre le *junkertum* et le militarisme vibrent dans ces pages, un patriotisme poursuivi depuis longtemps en Allemagne comme délit de haute trahison. C'est le même patriotisme qui conduisit en prison déjà le *Turnvater* (le père des gymnastes) Jahn, qui valut l'injure et l'opprobre au plus national de nos poètes allemands,

Ernest Maurice Arndt. Ce patriotisme qui prétend que l'ennemi principal du peuple allemand se trouve non pas à l'extérieur, mais bien à l'intérieur des frontières, obscurcit parfois la vision de l'auteur et l'amène à présenter les événements sous un jour un peu partial, — on le remarque notamment au chapitre II. En vérité, il ne convient pas de dépeindre l'Angleterre, la France et la Russie comme des agneaux sans tache et l'Allemagne et l'Autriche comme les uniques bêtes de proie. En écrivant ses « antécédents », l'auteur aurait dû noter qu'il y avait aussi en France, en Russie et en Angleterre de nombreux individus, associations, journaux et livres poussant à la guerre. Les Moltke, les Treitschke, les Frobenius et les Bernhardi étaient certes loin d'être seuls en Europe à célébrer la guerre comme une bénédiction du ciel et comme un salutaire bain d'acier pour les peuples.

Il convient néanmoins de remarquer que ceux qui poussaient à la guerre dans les nations de la Triple-Entente formaient, notamment en France, une minorité diminuant sans cesse et exerçant une influence presque nulle sur le gouvernement et la masse. J'ai moi-même insisté sur ce fait dans mon livre *La Démocratie française*, fruit de longues études sur place. Dans le chapitre assez long que j'y

consacre aux « Garanties de paix de la troisième République », j'ai énuméré les éléments caractérisant la démocratie française (puissante haute finance aux intérêts essentiellement internationaux, chiffre de population stationnaire, laïcité grandissante, mentalité pacifiste du corps enseignant, influence des idées démocratiques en général, etc., etc.), éléments qui tous agissaient éminemment *contre* l'idée de la guerre et contribuaient depuis bien des années à affaiblir l'idée de la revanche. En Allemagne, par contre, le mouvement chauvino-belliqueux était dirigé et alimenté par les milieux, très puissants, des junkers, des militaires et des pangermanistes. Ce mouvement possédait dans le *Alldeutscher Verband* (l'Union pangermaniste), le *Flottenverein* (la Ligue de la flotte), le *Wehrverein* (la Ligue de défense) et autres groupements semblables, des organisations gigantesques, répandues dans toute l'Allemagne, qui, exécutant point par point leur programme, avaient pour tâche de préparer le pays à l'« inévitable » guerre en vue de la domination du monde.

Mais revenons à *J'accuse*. J'estime que les considérations présentées par l'auteur sur la situation militaire sont sans pertinence. Sans doute les événements confirment de jour en jour davantage ses conclusions : la guerre actuelle ne pourra finir,

quoiqu'il arrive, par une victoire allemande. Mais ses prédictions ont donné aux trop nombreux « renifleurs d'opinion » qui aujourd'hui, en Allemagne, ont seuls le droit de parler, une heureuse occasion de jeter la suspicion sur le patriotisme de l'auteur et de persuader les lecteurs non avertis que le livre a été écrit pour servir la cause des ennemis de l'Allemagne.

Cette dernière accusation prouve, du reste, un certain manque de finesse psychologique. Un écrivain à la solde des ennemis de l'Allemagne n'aurait pas agi avec tant d'élan, c'est-à-dire avec tant d'imprudence. Il aurait produit un livre qui, comme tous les livres faits sur commande, serait infiniment plus sec, plus froid et infiniment plus ennuyeux. Poussé par un impérieux besoin, l'auteur a pris la plume. La preuve en est dans la passion et dans l'enthousiasme pour son idéal politique qui l'ont guidé dans son travail. L'ouvrage est un produit spontané de l'amour de l'écrivain pour son pays. *J'accuse* est écrit avec une telle fougue, il est tellement dépourvu de tout procédé littéraire, de tout artifice ; le caractère, l'âme de son auteur s'y montrent avec tant de naturel, tant d'indignation, — on voudrait même dire avec tant d'innocence, — bref, cette œuvre, si on la juge en appliquant le critère de la traditionnelle circons-

pection scientifique allemande, paraît si pleine de lacunes et de parti-pris, qu'elle fait bien l'impression d'être, de la première à la dernière page, et malgré le caractère tout juridique du domaine qu'elle explore, l'épanchement fougueux d'un cœur meurtri. Jamais un auteur qui n'écrirait pas en toute spontanéité et inspiré par un idéal, ne ferait cet effet-là. Jamais il ne parviendrait à entraîner le lecteur [1].

Et puis, a-t-on jamais essayé d'acheter la plume d'un écrivain *anonyme*? La première condition exigée d'un écrivain qu'on veut acheter est d'intervenir sous son vrai nom (qui, par surcroît, doit être un nom connu), en faveur des idées qu'on se propose de lui dicter.

Quoi qu'il en soit, *J'accuse*, comme du reste toutes les œuvres d'une valeur durable, présente la particularité de ne pas être un livre « objectif » au sens allemand de ce mot.

Cela explique pourquoi les gens qui passent vo-

[1] Tout en voyant justement dans l'anonymat observé par l'auteur, une preuve qu'il écrivît son livre le cœur saignant et en parfaite indépendance de cause, je ne puis quand même, par principe, l'approuver de ne pas l'avoir signé de son nom. Etant donnée la manière avec laquelle on étouffe aujourd'hui l'expression de certaines opinions, je comprends, il est vrai, la nécessité de garder l'anonymat. C'est là le seul moyen de défendre des idées, des initiatives interdites et que la police poursuit.

lontairement par dessus l'essence même du volume (le chapitre III) et qui, d'un œil soupçonneux, retiennent uniquement l'ardeur que met l'auteur à réunir toutes les circonstances à la charge du gouvernement allemand, — pourquoi ces gens peuvent reprocher à *J'accuse* d'être non pas une œuvre solide, mais un pamphlet injurieux, non pas un acte d'accusation soigneusement motivé, mais un factum inspiré par un parti-pris évident contre les gouvernements des puissances centrales.

Plus on est imprégné des idées qui sont aujourd'hui en Allemagne à l'ordre du jour, plus, cela va sans dire, cette impression sera profonde. Car, je le répète : le patriotisme dont l'auteur fait preuve est rangé actuellement en Allemagne dans la catégorie des délits de haute-trahison — tout comme il y a cent ans.

Mais, nous autres, nous ne voulons être guidés que par le souci de la vérité. Nous n'avons donc pas à nous inquiéter de ce qu'on considère à Berlin comme un cas de haute trahison et à appliquer à *J'accuse* un critère différent de celui que nous emploierions pour d'autres œuvres. J'ai essayé, plus haut, d'indiquer la structure du livre, ses idées essentielles, ses défauts et exagérations. Et parce que, en ma qualité d'Allemand libre de tout préjugé, j'estime que *J'accuse*, malgré ses imperfec-

tions, contient les éléments les plus importants pour établir les responsabilités de la guerre, parce que je suis d'avis qu'il nous est impossible, à nous, Allemands, et cela dans l'intérêt de la vérité et de la paix future, d'esquiver ou d'égarer la discussion sur ces responsabilités, — pour ces raisons et pour bien d'autres encore, je crois ridicule de vouloir jeter ce livre dans la boîte à ordures, en le couvrant de propos faciles et grossiers. C'est ce qu'on a tenté de faire jusqu'ici en Allemagne. Il est enfantin, et il est totalement contraire à la mentalité germanique, de s'obstiner à calomnier une œuvre qui a causé dans le monde entier une sensation justifiée et qui est déjà traduite dans les langues de la plupart des nations civilisées. Si nous ne voulons pas confirmer, de façon indirecte, les thèses de l'auteur, il s'agit de réfuter honnêtement et objectivement ce terrible livre.

Voyons d'abord les principales réponses à *J'accuse*, qui ont paru jusqu'ici.

III

A côté d'innombrables articles de journaux, *J'accuse* a suscité principalement trois répliques, publiées et répandues ostensiblement en Allemagne.

Ce sont :

Ein Verleumder — Un calomniateur — par le professeur Th. Schiemann (Berlin, Georg Reimer) ; *« J'accuse », aus den Aufzeichnungen eines feldgrauen Akademikers* — « J'accuse », d'après les notes d'un universitaire sous l'uniforme gris (Berlin, Georg Stilke) [1], et *Gedanken eines schweizerischen Neutralen über das Buch « J'accuse »* — Pensées d'un neutre suisse sur le livre « J'accuse » (Soleure, Luthy).

Comme tous ceux qui du haut de leur chaire universitaire préconisent, depuis des années déjà, l'idée d'une hégémonie allemande universelle et qui par leurs propos provocateurs ont inquiété et étonné le monde, M. le professeur Schiemann, l'auteur de la première brochure, est une célébrité

[1] Une édition française est parue à Berlin, chez le même éditeur, sous le titre de : « *J'Accuse! Feuillets du journal d'un soldat-homme de lettre* » (sic).

du monde intellectuel allemand d'aujourd'hui. Comme les Rohrbach, les Reventlow, les Chamberlain, les Harden, les Keim, les Ostwald, les Sombart et d'autres, M. le conseiller intime de gouvernement Schiemann commande une division de cette armée impérialiste dont le général en chef est M. von Bernhardi. M. Schiemann se trouve donc aux antipodes politiques de l'auteur de *J'accuse*.

Dès la première page, M. Schiemann nous annonce que son antagoniste n'est pas un patriote allemand, mais bien un calomniateur de parti-pris. Le professeur d'histoire se borne à indiquer en *neuf lignes* — je dis en neuf lignes — le contenu du livre et, là-dessus, s'écrie avec indignation : « Un Allemand a-t-il jamais faussé la vérité de plus ignoble façon, à seules fins de nuire à sa patrie ? »

Peut-être sera-t-il permis de demander d'abord si jamais professeur d'histoire allemand a porté un jugement plus superficiel sur un livre dont parle le monde entier.

M. le professeur Schiemann affirme que l'impérialisme allemand n'est à aucun degré animé d'une idée de domination mondiale, mais que c'est grâce à une « déformation malveillante » que l'on arrive à le présenter ainsi. « Les vaillants livres de Bernhardi ont, avec une prévoyance justifiée par

les événements, démontré la nécessité où l'on était de recourir à l'épée. »

Les vaillants livres ! En ces trois mots se révèle toute la conception que M. Schiemann se fait du monde? Ce bon, ce cordial impérialisme allemand : à le regarder de près, on voit qu'il n'est que la plus pacifique spéculation métaphysique du monde. Si l'on possédait le zèle servile de certains professeurs d'histoire allemands, on en viendrait presque à regretter le « déformation malveillante » que le monde méchant lui fait subir.

Mais bien d'autres choses deviennent claires à quiconque passe au crible les événements avec tout le sérieux professoral allemand. On s'apercevra, par exemple — fait hautement remarquable ! — que « préventif » ne signifie nullement « préventif » mais bien « défensif ». « Au point de vue historique, croire qu'en principe une guerre préventive ne peut pas être défensive est une idée insoutenable », écrit candidement M. Schiemann! Que penserait-il donc si un escarpe lui volait sa bourse en disant : « Mille pardons, M. le conseiller intime de gouvernement, je me suis vu forcé de vous dépouiller, car, autrement, c'est vous qui auriez commencé. Mon vol est sans doute un vol, mais, à vrai dire, ce n'est qu'un vol préventif, et, à dire encore plus vrai, un acte

de légitime défense contre MM. les conseillers de gouvernement ! » Certainement M. Schiemann aurait crié au fou ! lui, homme respecté et considéré, n'ayant jamais eu l'intention de voler des bourses. Et qui sait? M. Schiemann n'aurait-il pas ajouté qu'accorder quelque créance à de telles élucubrations, serait ouvrir au crime les portes toutes grandes. Voilà donc ce que dirait M. Schiemann s'il s'agissait de sa propre personne. Mais il raisonne tout autrement quand l'Angleterre, la France et la Russie tiennent les mêmes propos à l'Allemagne en se défendant d'avoir jamais eu des plans criminels. M. Schiemann vient alors affirmer avec assurance que ce sont là d'affreux mensonges pour leurrer l'Allemagne et lui voler sa bourse !

Un peu de logique, Monsieur le professeur : Ou bien vous admettez que l'absurde excuse de ce voleur qui vous a pris votre argent est juridiquement valable — et alors l'Allemagne était incontestablement en droit de faire une guerre préventive (mais, dans ce cas, tous les voleurs sont en droit de s'emparer des bourses, sous prétexte de légitime défense....) Ou bien cette excuse ne vaut rien, et alors la guerre préventive que fait l'Allemagne est un crime, comme le déclare l'auteur de *J'accuse.* Mais si vous affirmez tout à la fois que le voleur est d'autant plus criminel qu'il cherche à s'excu-

ser bruyamment par de mauvaises raisons, et que l'Allemagne avait toute raison de croire à des desseins agressifs chez ses ennemis et à les prévenir, que sa guerre préventive est par conséquent une guerre de légitime défense, c'est là une logique bonne pour les enfants et les nègres, autrement dit un défi à la raison humaine.

Quoi qu'il en soit, M. Schiemann admet lui-même, dans le passage cité plus haut, que l'Allemagne a entrepris une guerre préventive. Il confirme donc, à son insu, les accusations du « calomniateur. »

Cela suffirait à caractériser la brochure de M. le professeur. Mais ses précautions pour passer sous silence le *véritable* contenu de *J'accuse* et la loquacité dont il fait preuve sur des choses absolument hors de propos sont si inhabiles, que je suis obligé d'entrer dans certains détails.

L'auteur de *J'accuse* a commis la faute de donner à ses « antécédents » (pour parler selon la mode du temps) une tête de pont républicaine. M. le professeur Schiemann établit, lui, une tête de pont pangermanique. Après nous avoir raconté les origines de la Conférence de la Haye et d'autres faits que nous ne désirions pas connaître, il aborde finalement la question (page 23) et proclame, en le prenant de bien haut : « Quiconque infirme, par des

preuves écrasantes, les verdicts d'acquittement (rendus par le livre *J'accuse)* en faveur de l'Angleterre, de la France et de la Russie, efface du même coup le verdict prononcé par l' « Allemand » contre sa patrie et contre l'Autriche-Hongrie. Il suffira donc d'examiner de près ces acquittements auxquels l'Allemagne unanime, à l'exception de ce seul pseudo « Allemand » oppose un verdict unanime de culpabilité. »

M. le professeur ayant de la sorte et pour ainsi dire, retroussé ses manches, le lecteur s'attend maintenant à ce que cette infirmation annoncée si pompeusement, s'opère par des « preuves écrasantes ». Mais que fait M. Schiemann ? Il fouille tous les coins et recoins du passé, jusqu'à vingt ans en arrière, pour recueillir les opinions, les livres, les articles, etc., hostiles à l'Allemagne dans les pays de la Triple-Entente. Il parle abondamment d'un volume (*La France conquise,* de Flourens), qu'il reconnaît lui-même être resté sans succès ; il décrit l'influence des franc-maçons français sur la politique, discute les efforts de la Russie pour amener un rapprochement avec l'Angleterre, les troubles balkaniques des dernières années, la politique félonne de l'Italie, la diplomatie d'encerclement d'Edouard VII — (cela ne pouvait, naturellement, pas manquer au tableau)... bref, il s'étend en long et en large sur

tout ce qui, de près ou de loin, pourrait être utile à sa thèse — sauf sur ce dont il voulait et devait parler. Nulle part un examen des questions posées par *J'accuse !* Pas un mot sur le chapitre III, qui compte cependant 163 pages, sur les 334 de l'ouvrage entier et qui traite de l'accusation proprement dite. Pas trace des « preuves écrasantes » promises. La brochure de Schiemann est tout simplement une histoire, en 63 pages, des « antécédents » de la guerre à la lumière nationaliste allemande.

J'accuse, dans son tableau des « antécédents », utilise au moins des sources et des documents officiels. M. le professeur, lui, accumule pêle-mêle tout ce qui lui tombe sous la main, tout ce qui pourrait illustrer, d'une façon ou d'une autre, la bassesse des ennemis de l'Allemagne. Qu'aurait-il dit si *J'accuse* avait suivi la même voie, en étayant ses accusations sur les absurdités débitées par les journaux, les revues, les livres de l'*Alldeutscher Verband*, du *Wehrverein*, du *Flottenverein*, de la « Ligue des agrariens », pour ne parler que de ceux-là? Sans aucun doute, il aurait protesté avec indignation, déclarant que la *Deutsche Tageszeitung*, la *Tägliche Rundschau*, la *Post*, la *Kreuzzeitung*, la *Rheinisch Westfälische Zeitung*, les *Alldeutsche Blätter* et tant d'autres sont loin de refléter l'opinion du gouvernement allemand. Il aurait ajouté

que chacun, en Allemagne, a le droit d'écrire ce qui lui plaît, et que ce serait une folie de vouloir citer, comme preuve des idées belliqueuses du gouvernement allemand, des opinions nettement personnelles, sorties des cerveaux brûlés de quelques paladins de l'hégémonie universelle ! [1]

En cela nous lui donnerions raison. Nous sommes donc d'autant plus surpris que M. Schiemann — qui ose reprocher aux autres leur manque de méthode scientifique et leurs calomnies — cite

[1] Voici un exemple du sérieux avec lequel M. Schiemann écrit l'histoire. Il cite en long et en large une brochure, *La Guerre qui vient*, de Francis Délaisi et soutient que le gouvernement français a fait confisquer et détruire cette brochure mais qu'elle aurait paru de nouveau au commencement de la guerre. Or l'ouvrage de M. Délaisi (écrit spécialement pour le cercle restreint et très particulier des lecteurs de la *Guerre sociale*, le journal de Gustave Hervé, — feuille qui était alors absolument antimilitariste) : 1° ne fut jamais répandu dans le grand public ; — 2° n'a jamais dépassé la première édition ; — 3° n'a jamais été poursuivi par le gouvernement français ; — 4° n'a jamais été édité à nouveau pendant la guerre. Le stock, resté pour compte, de la première édition, se trouve probablement encore à l'heure actuelle dans les bureaux de la *Guerre sociale*. Mais la tendance anti-anglaise de cet opuscule exerça une telle séduction sur M. Schiemann, qu'il lui fait l'honneur de le considérer comme une action d'Etat et qu'il tient son auteur, M. Délaisi — personnalité à peu près inconnue en dehors de Paris avant la guerre — pour le seul cerveau lucide de France. Naturellement, M. Schiemann ignore que ce même Délaisi est intervenu avec énergie, par la parole et par la plume, en faveur d'une entente avec l'Allemagne, parce que ce second Délaisi ne cadre pas avec la description d'une France ivre de revanche, que fait M. Schiemann. Détail encore plus piquant : M. Schiemann semble ignorer qu'il a été appelé « le Déroulède allemand » par M. Délaisi.

tohu-bohu des feuilles de chou à tendances chauvinistes, des opinions personnelles et des littérateurs marrons de la Quadruple-Entente, les considérant comme « preuves écrasantes » des aspirations guerrières de tout un peuple.

Que se passe-t-il donc dans le cerveau de cette célébrité allemande, pour venir nous raconter de telles histoires de brigands, et cela en réponse à une œuvre écrite clairement, œuvre qui, sans doute, peut avoir ses défauts, mais qui ne se laisse pourtant pas réfuter par les potins ramassés dans les arrière-dessous de la diplomatie européenne? Comment a-t-il pu intituler sa brochure « Un calomniateur », alors qu'il n'examine pas même l'argumentation capitale de cette prétendue calomnie et que, par surcroît, il reconnait, dans son histoire, des « antécédents » bien décousue, que l'Allemagne fait une guerre préventive — ce qui confirme indirectement les accusations formulées par l'auteur de *J'accuse*? Il est humiliant, pour le bon renom de la science allemande, d'assister au singulier spectacle d'un de ses représentants scandant ses arguments à gros coups de poing sur la table, de manière si peu scientifique et si niaise. Sommes-nous des nigauds, obligés tout bêtement de prêter créance à ce que le docteur Schiemann se complaît à appeler des « preuves écrasantes »?

Non, nous ne sommes pas des nigauds et nous

nous permettons par conséquent de constater que, puisque M. le professeur Schiemann ne nous fournit pas les « preuves écrasantes » de ses assertions, puisqu'il ose nous servir, sans aucune méthode scientifique, une histoire toute personnelle des « antécédents », mosaïque lamentable de morceaux ramassés n'importe où (histoire qui, fût-elle exacte d'un bout à l'autre, ne prouverait encore rien contre *J'accuse*) et que, par dessus le marché, il prétend prouver, en dépit de toute logique, que préventif veut dire en réalité « défensif » (par quoi il donne indirectement raison au livre « diffamateur »), pour tous ces motifs, nous serions fondés à absoudre le typographe qui aurait par hasard placé le titre de la brochure Schiemann en signature.

* * *

Il est encore bien moins possible de prendre au sérieux la brochure de l'*Universitaire gris-campagne*, si nous voulons confondre *J'accuse* par des arguments plausibles. C'est, hélas, un produit gris-campagne d'une époque couleur grisâtre.

C'est une chose hautement regrettable, mais voulue probablement par le ciel, que nos universitaires allemands offrent toujours, avec tant de côtés scientifiques et sérieux, un côté ridicule.

Notre universitaire, dès la première ligne, frémit d'abomination parce qu'il s'est trouvé quelqu'un pour écrire « un tel livre. » Cette « œuvre effroyable » l'obsède à tel point qu'il y revient constamment, mu par ce sentiment « mêlé d'horreur et de crainte qui nous attire vers les endroits solitaires où, jadis, a été commis un forfait encore inexpié... »

Cette confession mélodramatique nous montre la confusion servile que fait maint universitaire allemand entre la fidélité à la couronne et le patriotisme. Elle nous montre aussi un parti-pris avec lequel il est décidement impossible de discuter.

Voilà pourquoi nous laisserons à ce monsieur le plaisir « universitaire » d'apporter aussi son fagot au bûcher sur lequel flambe *J'accuse*. Nous respectons la superstition des personnes âgées, dût-elle nous faire sourire. Respectons aussi l'horreur « grisâtre » [1] de cet universitaire. Il n'est, à dire vrai, pas encore avancé en âge, mais il sait, dès à présent, si bien se courber en loyal crochet que l'Académie royale prussienne des sciences y accrochera un jour — espérons-le pour lui — ses plus hautes distinctions.

[1] En allemand : *Feldgräulichkeit*. Jeu de mots intraduisible.

* * *

Les *Gedanken eines schweizerischen Neutralen über das Buch « J'accuse »* — les « Pensées d'un neutre suisse sur le livre *J'accuse* » — ne sont malheureusement pour la plupart, elles aussi, que des pensées sur l'ignominie patriotique de l'auteur. Le neutre, lui aussi, a été inspiré par l'horreur mystérieuse de ce monstre qui ose accuser le gouvernement de son pays. Dès la quatrième ligne, M. Weber (le penseur de ces « pensées ») parle « du ton arrogant et du contenu peu véridique de l'ouvrage. » On peut donc prévoir que, là encore, la discussion ne sera guère objective. En effet : à la troisième page déjà, M. Weber conteste que l'« homme de *J'accuse* » puisse être un patriote allemand. Bien plus, il découvre qu'« à chaque ligne jaillit la haine contre cette Allemagne devenue grande et forte depuis 1870 ».

Le mobile qui a pu le pousser lui, le neutre, à mettre précisément au premier plan la question des opinions de l'auteur qui, d'abord, n'a rien à voir dans le débat, puis ne regarde absolument pas un neutre, restera son secret, sur lequel nous avons des idées à nous.

Et puis la logique avec laquelle M. Weber aborde l'ouvrage ! Au reproche d'avoir entrepris

une guerre offensive, adressé par *J'accuse* à l'Allemagne, M. Weber répond en citant... un toast du roi d'Italie, prononcé le 16 mai 1914 à Naples, dans lequel on célèbre Guillaume II « comme le plus fort rempart de la paix en Europe », et un télégramme de Victor-Emmanuel à l'empereur d'Autriche où l'on assure à ce dernier que l'Italie « observera une attitude cordialement sympathique » envers l'Autriche-Hongrie. « Est-ce donc le langage qu'aurait tenu le roi à un perturbateur frivole de la paix européenne ? » demande notre neutre avec une candeur déconcertante. Il considère les documents trouvés à Bruxelles par le gouvernement allemand comme des « documents historiques d'une valeur incontestable pour quiconque aime la vérité » et mentionne en conséquence un rapport du ministre de Belgique à Berlin, daté du 30 mai 1908, comme « décisif pour trancher la question des causes de la guerre. »

Comment donc? Ici on prouve la responsabilité de cette guerre par un toast royal remontant à quatre mois, et, là, par un rapport diplomatique vieux de six ans? Je ne voudrais pas laisser passer une si bonne occasion de montrer, à mon tour, toute ma science, moi aussi. Je rappelerai donc à M. Weber ce fait, digne d'être noté, que vers 1880, un certain Déroulède a ouvertement prêché la

guerre de revanche contre l'Allemagne. Bien plus, déjà durant la guerre de Trente-Ans, la France s'est unie traîtreusement à la Suède pour ruiner l'Allemagne. La place me manque malheureusement pour fournir encore d'autres preuves de l'esprit mensonger dont *J'accuse* est imprégné. Cela n'empêche pas qu'il résulte suffisamment des faits cités par M. Weber (et complétés de manière si heureuse par moi) que la thèse soutenue par *J'accuse*, à savoir que la guerre aurait été sciemment provoquée par l'Allemagne dans la période du 23 juillet au 1er août, est un mensonge infâme. Les gens qui, après avoir examiné ces faits historiques, ne s'apercevront pas que, le 1er août 1914, l'Allemagne n'était plus en mesure d'éviter une déclaration de guerre à la Russie, sont simplement des ânes bâtés !

De même que M. l'ancien juge fédéral Weber a l'air d'ignorer qu'on ne peut excuser un crime en prétendant avoir su d'avance qu'une autre personne le commettait et qu'il fallait prendre les devants, de même il semble ignorer qu'on ne peut effacer un crime en alléguant le passé douteux de la victime. Le ton dont il parle des documents trouvés à Bruxelles semble justifier non seulement la violation de la neutralité belge par l'Allemagne, mais démontre aussi que l'ancien juge répète sim-

plement les propos tenus par la presse allemande. Supposons qu'un Belge, dans le cas d'une violation de la neutralité suisse par une grande puissance, vînt taxer d'« irréfutables » les documents que ladite grande puissance trouverait à coup sûr à Berne, et déclarât que la Suisse n'étant point neutre, mais vendue, avait mérité son triste sort. Qu'en dirait M. Weber? Comme si on ne rencontrait pas en tous lieux et en tous temps des individus dont le rôle consiste à noircir tant et si bien la victime d'un crime, qu'on a finalement l'impression que l'assassinat était un service rendu à l'humanité et le criminel un héros qui a débarrassé l'univers d'un mauvais sujet. Par ces trucs de jésuite ou d'avocat, un défenseur réussit quelque fois à détourner l'attention du point principal des débats et à mener la masse par le bout du nez (surtout si d'autres variantes lui sont interdites). Mais un logicien sérieux, mais un neutre loyal? Nous avions pensé qu'un véritable neutre se montrerait *sceptique* à l'adresse du plaidoyer des avocats impérialistes. Mais non : notre Suisse applaudit si bruyamment qu'on croirait avoir affaire à un membre de la claque du Théâtre royal de Berlin !

Après avoir raconté, *à sa manière*, pendant onze pages, les « antécédents » de la guerre (toasts et

télégrammes royaux, documents belges, livre d'un secrétaire ouvrier anglais, paru en 1912), M. Weber esquisse, dans les neuf dernières pages, une faible tentative d'examiner enfin les véritables questions posées par *J'accuse.* Mais comme il va sans dire qu'une étude un peu approfondie est radicalement impossible en neuf pages, M. Weber tourne plutôt autour de ces questions. Les lecteurs qui en auraient encore douté seront maintenant fixés : ce Suisse professe une secrète admiration pour les méthodes impérialistes et la royauté par la grâce de Dieu. C'est ainsi qu'il déclare très modestement à la page 14 : « On peut très bien soutenir qu'on aurait pu châtier (?) la Serbie par d'autres procédés sensibles... mais je ne me permettrai point d'accuser l'Autriche de tromperie, alors que ce pays affirma solennellement, à la face de l'Europe, ne vouloir prendre le moindre pouce de territoire serbe... » tandis qu'il assure (page 19) avec grande certitude : « Et le sentiment de l'empereur Guillaume qu'il serait incompatible avec l'honneur et la situation de l'Autriche de discuter ses rapports avec la Serbie devant une conférence était certainement juste. »

En d'autres termes : Moi, républicain, j'ai trop le respect sacré de la diplomatie autrichienne pour oser la critiquer. Ce respect m'amène à considérer

également comme tout naturel que le « sentiment » d'un seul homme décide souverainement de la paix et de la guerre en Europe. Ces courbettes serviles peuvent convenir à un *Landrat* prussien ; nous ne les goûtons guère chez un libre citoyen d'une démocratie avancée. Si les Tell, les Winkelried, les Bubenberg, avaient considéré la dynastie autrichienne du même œil respectueux lorsqu'elle partit plusieurs fois en guerre, au moyen âge, pour « châtier » les « menées » des Confédérés (l'histoire est un éternel recommencement, dit Nietzsche), la Suisse ne serait pas aujourd'hui une libre démocratie, mais bien une Helvétie autrichienne quelconque ! Les gens qui, à l'instar de M. Weber, font de la science historique une simple révérence devant les grands de ce monde, les autorisent à nous traiter en chair à canon pour réaliser des « buts supérieurs » et à considérer les Winkelried comme les apaches de l'histoire universelle.

Mais le plus étrange, dans la brochure de M. Weber, c'est bien la synthèse patriotiquement pâteuse qui a l'air d'être écrite par un rédacteur de la *Deutsche Tageszeitung* : « Seul un fils dénaturé de sa patrie peut agir ainsi ! » (comme l'auteur de *J'accuse*), clame M. Weber en levant les bras au ciel.

Je n'en pouvais croire mes yeux. Ce prêcheur

de morale ignore-t-il la lamentable histoire des idées libérales en Allemagne? Ce Suisse ne sait-il donc pas que presque tous les hommes que nous honorons aujourd'hui comme les plus grands héros de la pensée allemande et les patriotes les plus ardents furent de leur vivant couverts d'outrages et poursuivis « en fils dénaturés de leur patrie »? Ernest-Moritz Arndt, par exemple, que même nos fanatiques de feu et de sang nous citent aujourd'hui comme modèle du plus pur patriotisme fut, pendant des années, marqué au fer rouge devant l'opinion publique et traité de séditieux et de calomniateur. Gutzkow, une des gloires de la littérature allemande, fut jeté en prison à cause de ses opinions. Jahn, le « père des gymnastes », un de ces vaillants patriotes qui travaillèrent à l'œuvre du soulèvement de 1813, fut pendant de longues années, tenu en captivité et placé sous une odieuse surveillance. Fritz Reuter, un des plus grands poètes allemands du siècle dernier, fut condamné à mort pour avoir pris part aux mouvements de la jeunesse universitaire; puis sa peine fut commuée en trente ans de prison, et il ne fut rendu à la liberté qu'après sept années de captivité. Et tous les autres protagonistes de l'idéal des libertés allemandes, les Bœrne, les Laube, les Herwegh, les Wienbarg, les Freiligrath, les Prutz, les Pfau, etc., etc. ? Com-

bien longue et indiciblement émouvante est la liste des poètes, des penseurs, des patriotes allemands (je ne compte pas même Heine parmi eux!) qui supportèrent l'outrage et la honte, la prison et l'exil, simplement pour avoir exprimé des opinions démocratico-républicaines. M. Weber connaît-il ce fait scandaleux que le gouvernement allemand a poursuivi des années durant et de la façon la plus odieuse, le créateur de notre chant national : *Deutschland, Deutschland über Alles!* — l'Allemagne, l'Allemagne au-dessus de tout! (Hoffmann von Fallersleben)? Sait-il que le gouvernement n'eut de repos que lorsque « ce fils dénaturé de sa patrie » se fut terré dans le Mecklembourg?

Peu de chose a changé en Allemagne depuis l'époque de Metternich et de la loi sur les socialistes. La preuve en est dans l'affaire Hauptmann et dans beaucoup d'autres événements de ces dernières décades. Le plus grand poète actuel de l'Allemagne (aujourd'hui décoré de l'Aigle-Rouge, c'est-à-dire bien loin de l'audace intellectuelle de ses devanciers) fut, un an encore avant la guerre, vertement tancé par le kronprinz qui en interdisant la représentation de son « Festspiel » à Breslau le traita, lui aussi, en « fils dénaturé de son pays. »

Bref, on peut dire, en toute tranquillité d'esprit, que le gouvernement prussien-allemand a montré

constamment une crainte si puérile des idées de liberté, qu'un citoyen allemand ne peut même pas mettre le point sur l'i du mot « république » sans être aussitôt décrié comme un « fils dénaturé de la patrie ».

Fils dénaturé de sa patrie! Si ce Suisse prétendu libre avait un peu moins le respect de la discipline prussienne et un peu plus le sens du ridicule, il n'aurait point écrit cette phrase. Peut-être nous aurait-il même épargné la lecture de ses « pensées. » Dans son ardeur, si peu suisse, à se prosterner devant les idées officielles allemandes, il voulait jeter un terrible anathème à l'auteur du livre effroyable. (Il se monte jusqu'à écrire le mot « dénaturé » en gros caractères!) Il n'a réussi qu'à nous faire sourire. Et comme la « dénaturation » — au sens qu'y met M. Weber — fut toujours en Allemagne un indice de grandeur morale et de caractère, son anathème devient presque un compliment des plus honorables pour l'auteur de *J'accuse*.

* * *

Parmi les nombreux articles parus en Allemagne contre *J'accuse*, je dois encore mentionner, à titre de curiosité, l'étude intitulée en français *Un Ephialte allemand*, qui a paru dans la revue

März du 18 septembre 1915, et qui a pour auteur le vice-président socialiste de la Chambre des députés autrichienne, M. Pernerstorfer. Etude typique pour le « renversement de toutes les valeurs » tant mentionné aujourd'hui — non pas comme Nietzsche l'entendait, mais comme Potsdam l'a opéré chez ceux qui, hier encore, étaient ses plus bruyants ennemis. En outre, M. Pernerstorfer me fait l'honneur de tirer un parallèle entre *J'accuse* et mon livre, paru en mai 1914[1]. Il me cite en quelque sorte comme exemple jusqu'où un Allemand aimant la liberté doit aller dans ses critiques, sans courir le risque d'être mis au pilori comme un sans-patrie.

Je suis heureux que M. Pernerstorfer, malgré mes âpres critiques de l'Empire allemand, me considère *encore* comme un Allemand, voire même comme un « apôtre de la liberté » — J'ai été d'autant plus surpris par le pathos patriotique, confinant à l'hystérie, avec lequel ce socialiste traite *J'accuse*, pathos digne du président d'une société de vétérans à Krähwinkel[2].

M. Pernerstorfer admet bien que l'attitude des puissances centrales dans cette guerre commande

[1] *Die französische Demokratie, sozialpolitische Studien aus Frankreichs Kulturwerkstatt.* (Munich, Duncker & Humblot.)

[2] *Krähwinkel*, endroit reculé, Brives-la-Gaillarde.

mainte réserve (notamment en ce qui concerne la violation de la neutralité belge) et que, pour analyser sérieusement *J'accuse*, il faut entrer dans tous les détails de son exposé. Mais au lieu de le faire, ou de nous promettre au moins cet examen approfondi pour plus tard, M. Pernerstorfer entre dans un accès de fureur teutomane. Il se bat littéralement les flancs pour trouver des mots exprimant son indignation assez vivement, jusqu'à ce que, hors des gonds, il s'écrie finalement que « le plus simple et le plus naturel serait de liquider l'auteur de *J'accuse* par un coup de pied bien mérité ! »

Comme si l'on pouvait «liquider» un livre en usant de procédés dignes d'un valet de ferme ! M. Pernerstorfer devrait savoir que des injures ne sont jamais des arguments, et même que des injures ont été souvent considérées comme une preuve que l'injurié avait raison. M. Pernerstorfer devrait aussi se rendre compte de l'impression étrange que cause le spectacle d'un tel débordement patriotique chez un socialiste. Car les socialistes qui, pendant quarante ans, n'ont cessé de menacer l'idée nationale de leurs intentions révolutionnaires, de la traiter, selon leur programme, d'« imbécilité bourgeoise » et de la combattre passionnément, remplissent vraiment un rôle bien comique, si aujourd'hui ils se conduisent en valets

de ceux auxquels ils reprochaient, hier encore, d'être des exploiteurs du peuple, des chauvins, des esprits plats ! Faut-il montrer à M. Pernerstorfer certains articles où (lorsque cela était encore permis) il s'égayait sur ces individus bornés dont l'idéal le plus élevé est la patrie ? — Mais, quand arriva le moment d'agir, quand les internationalistes eurent enfin l'occasion de montrer les griffes dont ils s'étaient tellement vantés dans toute l'Europe, alors on vit ces béliers révolutionnaires se transformer subitement en de pacifiques moutons qui se laissèrent tondre leur dernière laine pour tenir au chaud l'« Etat de classes » tant méprisé jadis [1].

Nous n'en voulons pas à M. Pernerstorfer de faire partie de ces tondus, mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver ridicule de le voir aujourd'hui plus teuton, c'est-à-dire plus bruyamment chauviniste que les pangermanistes. Et, bien que la médisance brutale de M. Pernerstorfer

[1] Qu'on lise aussi, par exemple, la proclamation que fit le groupe socialiste au *Reichsrat* autrichien à la nouvelle de l'ultimatum adressé à la Serbie. Cette proclamation, saisissante, renferme les accusations les plus vives contre le gouvernement de la monarchie bicéphale. M. Pernerstorfer, qui est un des chefs du groupe, y a certainement collaboré. Son attitude, quelques semaines plus tard, à l'égard de ce même gouvernement, attitude qu'il continue à observer avec une certaine emphase, forme bien le contraste le plus criant avec la dite proclamation.

rappelle étrangement l'attitude d'un sergent de ville dont les bourrades et les coups de pied sont plutôt dictés par un désir d'avancement que par son cœur, nous ne croyons pas cependant que Bœrne était dans le vrai quand il prononça, voilà quatre-vingts ans, cette grossière parole : « Tous les peuples sont des esclaves, mais les Allemands sont des valets ! »

Nous estimons plutôt que les sanglantes railleries de Bœrne ne s'appliquent pas à M. Pernerstorfer. Nous avons donc le ferme espoir de le voir très prochainement, en sa qualité d'honnête représentant de « la théorie matérialiste de l'histoire », discuter honnêtement avec le terrible livre, faute de quoi, il ne manquerait certainement pas de gens qui pourraient illustrer le mot de Bœrne par l'attitude de M. Pernerstorfer — et j'en serais vivement attristé pour sa bonne réputation [1].

[1] M. Pernerstorfer ayant intitulé son article *Ein deutscher Ephialtes* (Un Ephialte allemand), je tiens à lui faire encore remarquer qu'on trouve deux Ephialte dans l'histoire grecque : une canaille, qui indiqua aux Perses le sentier du passage des Thermopyles, et un démocrate convaincu qui, grâce à son énergie, limita la toute-puissance de l'Aréopage et contribua à la victoire de la démocratie à Athènes. On traita l'un et l'autre de traîtres. Tous les honnêtes gens de l'antiquité et des temps modernes furent d'accord pour décerner cette épithète au premier Ephialte. Mais, seuls les puissants de l'époque en gratifièrent le second ; de plus, par mesure de précaution, ils le firent assassiner.

Peu de choses ont changé dès lors. Aujourd'hui comme

* * *

Pour être complet, je dois encore parler ici de la brochure *Die Entstehung des Weltkrieges im Lichte der Veröffentlichungen der Dreiverbandsmächte* (L'origine de la guerre mondiale à la lumière des publications des puissances de la Triple-Entente) due à la plume de M. le docteur Karl Helfferich (chez Georg Stilke, Berlin). Cette brochure ne constitue pas à vrai dire une réponse directe à *J'accuse*. Mais son auteur occupant aujourd'hui les fonctions de ministre des finances d'Allemagne, on peut la considérer comme un essai de justification semi-officieux du gouvernement allemand.

Malheureusement, cet essai est incomplet. Etait-ce nonchalance, était-ce sentiment d'une conscience pure, était-ce manque de temps, ou bien parce qu'il n'appréciait pas à leur juste valeur les capacités critiques de ses lecteurs? Quoi qu'il en soit, M. le docteur Helfferich fait remonter les origines de la guerre au 31 juillet, et nous annonce, dès la deuxième page,

hier, les Ephialte de la *seconde* catégorie sont considérés comme traîtres, à cette différence près que de nos jours leurs propres coreligionnaires politiques les assassinent : le cas Liebknecht est là pour le prouver. L'aréopage moderne trône sur le pays, plus fièrement, plus sûrement, plus aristocratiquement que jamais, depuis que les Pernerstorfer et leurs amis montent la garde à ses portes avec enthousiasme.

que la Russie fut « l'incendiaire » qui a provoqué directement la guerre « grâce à la mobilisation générale ordonnée le 31 juillet, à la première heure, par le tsar... et grâce au refus de rapporter cette mesure, selon le désir de l'Allemagne. »

M. le docteur Helfferich sait aussi bien que nous que la crise qui a déclenché la guerre mondiale n'a pas commencé le 31 juillet seulement, mais déjà le 23. Donc, avant de passer à la discussion de la mobilisation russe (qui n'était que la conséquence d'événements antérieurs et pas du tout une cause en elle-même), nous le prierons de bien vouloir examiner d'abord les nombreux événements diplomatiques qui précédèrent la mobilisation russe.

Ainsi je n'arrive pas à saisir pourquoi M. le docteur Helfferich s'étend longuement sur les dépêches échangées entre le tsar et Guillaume II, les 30 et 31 juillet, alors qu'il passe sous silence la dépêche du tsar du 29 juillet, proposant de soumettre le conflit austro-serbe à la Cour de La Haye ! Une telle proposition, émanant d'une telle personnalité, était-elle donc sans importance ?

Examinant la proposition Grey (Livre bleu n° 88, Livre blanc page 11), suivant laquelle l'Autriche devait se contenter d'occuper Belgrade, comme gage d'un règlement satisfaisant de ses prétentions, M. le docteur Helfferich observe : « Cette proposi-

tion fut transmise au gouvernement austro-hongrois et *appuyée* par l'Allemagne ; les ambassadeurs français et anglais en firent autant auprès du gouvernement russe. » (Livre jaune, n° 112). Nous enregistrons cette nouvelle avec plaisir. C'est que *J'accuse* soutient que l'Allemagne n'a jamais appuyé une proposition semblable. Toutefois, pour pouvoir confondre les affirmations de *J'accuse*, M. le docteur Helfferich devrait bien nous *nommer* le document qui établit — comme le fait pour la Russie le Livre jaune au n° 112 — que l'Allemagne ait appuyé auprès de l'Autriche la proposition Grey. Vu la manie régnant par malheur dans le monde entier, de mettre sur le dos de l'Allemagne la responsabilité de la guerre mondiale, M. le docteur Helfferich devrait bien comprendre qu'il ne suffit pas *d'affirmer* simplement que la proposition ait été appuyée par l'Allemagne auprès du gouvernement de Vienne.

M. le docteur Helfferich écrit plus loin : « La proposition Grey n'avait *pas encore* reçu de réponse de la part de l'Autriche et la Russie n'avait pas davantage pris position que, déjà, la mobilisation générale russe était décidée. » Mais, voyons, Excellence : Lorsqu'on recherche ardemment le moyen de conserver la paix (c'est ce que l'Autriche faisait certainement !), il s'agit de répondre *à l'instant même* à de telles propositions. En l'occurrence,

la Russie n'avait rien à répondre. Mais que l'Autriche n'ait pas trouvé, du 29 au 31 juillet, le temps de répondre, sachant que l'Europe espérait, l'angoisse au cœur, une solution pacifique du conflit, cela est d'une négligence si dangereuse, si incroyable, que l'Autriche devait avoir d'impérieux motifs pour agir ainsi. Supposez un individu déclarant : « Je n'ai pas encore payé ma dette et déjà l'huissier pénètre chez moi », vous avouerez que ce « pas encore » ne manque pas d'une certaine gaîté ! Mais quand M. le docteur Helfferich vient dire, d'un ton détaché : « L'Autriche n'avait *pas encore* répondu que déjà la Russie mobilisait », il faut reconnaître que ce « pas encore » est infiniment tragique, car, durant trois grands jours, la paix du monde dépendait de ce « pas encore. » Comment M. Helfferich peut-il servir à ses lecteurs de semblables « pas encore » si tragiquement comiques ? Ne s'aperçoit-il donc pas que ce « pas encore » est absurde et, par surcroît, se retourne contre lui-même ?

Les proportions de ce travail ne me permettent pas d'entrer dans de plus amples détails sur la brochure de M. le docteur Helfferich. Mais ce que nous en donnons plus haut montre bien que si cette brochure peut avoir été inspirée par des raisons sérieuses, elle n'est certainement pas sérieusement conçue et écrite. L'auteur nous promet une

étude « faite à la lumière des publications des puissances de la Triple-Entente », mais il ne nous cite pas même la cinquième partie des dites publications. C'est se moquer de l'exactitude scientifique allemande tant vantée que de pratiquer des sélections et omissions si arbitraires. Ou bien, nous autres Allemands, nous sommes vraiment des gens exacts (*gründlich*) et, alors, nous citerons et examinerons consciencieusement *tous* les documents à notre disposition. Ou bien nous n'y mettons pas le temps — tel semble être le cas du docteur Helfferich — et nous aurons alors l'air d'esquiver la discussion.

Dans l'intérêt de la cause allemande, nous prions donc M. le docteur Helfferich de prendre le temps et la peine nécessaires à une étude approfondie de *tous* les documents. Un drame dont on voit seulement l'acte final paraît absurde. Or, la mobilisation russe n'était que l'acte final du drame diplomatique qui machina la guerre. M. le docteur Helfferich, en en retranchant purement et simplement les premiers actes, fait surgir la guerre d'une fin manquant de prémisses. Il éveille ainsi dans l'esprit du lecteur attentif l'idée tout à fait erronée que non seulement il s'appelle Helfferich, mais qu'il l'est en réalité [1].

[1] *Helfferich*, diminutif amusant de *Helfer* (sauveur), peut se traduire assez bien par *débrouillard*.

IV

Nous avons vu que *J'accuse* est, malgré tout ce qu'on pourra lui reprocher, une œuvre sérieuse et construite avec logique, — en un mot un livre substantiel. L'édition allemande atteint déjà 40 000 exemplaires. *J'accuse* a été traduit en français, en anglais, en hollandais, en suédois, en italien, en espagnol[1]. Tandis que chez les neutres, notamment en Hollande, en Amérique du Nord, en Suède et en Norvège, des voix autorisées, des critiques approfondies reconnaissent la valeur de cet ouvrage, les réponses provenant de l'Allemagne ou des milieux germanophiles sont dépourvues de tout véritable esprit critique témoignant d'une recherche désintéressée de la vérité. Ceux qui lisent ces réponses, fût-ce même avec de fortes préventions patriotiques, doivent bien admettre (s'ils ne sont pas dépourvus de toute probité intellectuelle) que non seulement elles sont nulles au point de vue juridique, mais qu'elles respirent

[1] On annonce pour très prochainement une traduction russe et une traduction danoise.

presque toujours la sottise. Elles font l'impression d'avoir été écrites parce qu'on ressentait enfin en Allemagne la nécessité d'y répondre, vu le bruit considérable que fit *J'accuse*. Je déplore que leur ton et leur argumentation créent dans l'esprit des lecteurs qui réfléchissent une opinion plutôt favorable à l'auteur de *J'accuse* que le contraire.

Je le déplore, car, en ma qualité d'Allemand, je désire vivement voir réfuter avec honnêteté et avec objectivité les thèses de *J'accuse*. Cela signifie que j'appelle de tous mes vœux une *preuve* intangible de l'innocence du gouvernement allemand dans les causes de cette guerre, au lieu d'une simple affirmation.

Mais après avoir opéré cette réfutation objective, il ne faudra pas mettre le livre de côté. La valeur essentielle de *J'accuse* n'est pas dans les accusations articulées contre les gouvernements allemand et austro-hongrois, mais dans le fait même d'*accuser*. La manière de *J'accuse* d'engager un procès en règle contre les instigateurs présumés de la guerre constitue, en effet, une chose absolument nouvelle dans la littérature de guerre. Tous les partisans sincères de la paix, qui sont décidés à combattre la guerre autrement que par des théories savantes et des systèmes de fraternisation, seront d'accord avec lui sur ce point.

Jusqu'ici, l'humanité a vécu sous le charme des héros guerriers. Elle envisageait la guerre comme un phénomène inévitable, à retours périodiques, de la vie des peuples. Elle considérait le sort des batailles comme un arrêt divin, devant lequel elle s'inclinait volontairement. Sans doute, par ci, par là, on murmurait contre la surabondance des misères causées par la guerre ; mais personne n'avait le courage d'appeler la guerre un crime et ses instigateurs des criminels. Les épouvantables proportions qu'a prises la guerre actuelle, devenue une catastrophe universelle, sont en train d'anéantir les superstitions populaires à l'égard de la guerre. Aujourd'hui, le monde entier comprend que la guerre moderne est une indicible et horrible sottise, un crime inqualifiable, que les gouvernements auraient pu éviter en y mettant un peu de bonne volonté. En engageant un procès contre les auteurs de la guerre, *J'accuse* rompt avec les traditions séculaires de respect des nations devant la majesté de la guerre. En demandant que les destinées de l'humanité soient dorénavant remises entre les mains d'un juge *pénal*, agissant selon des normes juridiques universellement admises, *J'accuse* substitue le droit le plus sublime de l'homme moderne (le droit de disposer de lui-même), au droit absolu et divin des « surhom-

mes » de la guerre. A cet égard *J'accuse* est une expression de la conscience des nations de notre époque.

En d'autres termes : comme Allemands, nous avons le plus vif intérêt à voir réfuter exactement les accusations formulées par *J'accuse* contre notre gouvernement ; mais, comme pacifistes et comme démocrates, nous désirons que le débat ouvert par *J'accuse* soit poursuivi dans toutes ses conséquences logiques. Nous voulons et devons savoir *qui* est responsable de la guerre, — car *quelles choses* en sont responsables, nous le savons depuis longtemps.

Partant de ces deux postulats (le postulat patriotique d'une réfutation complète, le postulat pacifiste d'un procès en responsabilités, instruit en la forme régulière), j'essayerai d'examiner brièvement *les seules conditions dans lesquelles il nous* sera possible, à nous Allemands, d'engager la *discussion avec le livre — si nous ne voulons* pas éveiller l'impression que l'Allemagne est do*minée intellectuellement par une bande de tapa*geurs. Ces conditions sont celles de la probité intellectuelle et de l'impartialité juridique, c'est-à-dire celles de tous les patriotes et historiens loyaux, de tous ceux qui recherchent la vérité et les bases d'une paix solide.

I. L'histoire des « antécédents » de la guerre ne doit pas rentrer dans le cadre de la discussion. Au commencement du chapitre III, l'auteur de *J'accuse* déclare fort justement : « Les faits qui se sont passés jusqu'en 1914 portent invinciblement à soupçonner que l'Allemagne a voulu la guerre.... Mais soupçon n'est pas *certitude.* Les probabilités qui découlent des antécédents ne sont pas des preuves. Celles-ci ne peuvent être tirées que des circonstances dans lesquelles le fait s'est produit, c'est-à-dire des documents diplomatiques exposant l'histoire des origines de la guerre. »

Qu'on ne nous ennuie donc plus avec les antécédents, toasts, ouvrages, documents et intrigues diplomatiques *antérieurs* au 23 juillet 1914 ! Les examiner serait discuter dans le vide, car on peut tourner et retourner ces événements jusqu'à leur faire dire exactement ce qu'on voulait. M. le professeur Schiemann en est un exemple typique, puisqu'il veut nous faire accroire que « préventif » signifie « défensif » et que « impérialisme » n'est autre chose que « pacifisme » !

II. Un seul point est en discussion. C'est lui seul qu'il s'agit de fixer : Qui a passé des menaces à l'action ? Qui a eu, en plein vingtième siècle, le courage criminel de déchaîner la guerre sur l'Eu-

rope, — non pas en paroles, en intrigues préliminaires, non pas comme menace diplomatique et sur le papier, — mais la guerre en fait, la guerre par le feu et par le sang, la guerre au sens le plus infernal du mot ?

On ne pourra jamais répondre exactement à cette question primordiale (on ne saurait trop insister là-dessus) par des histoires « d'antécédents » dont l'interprétation est élastique à souhait. Et comme, en outre, certains professeurs allemands ne se gênent pas pour approuver, la tête haute, le principe d'une guerre préventive, par quoi ils travestissent la guerre préventive en une guerre défensive, — ce qui rend naturellement impossible toute discussion raisonnable, — on n'arrivera à une réponse décisive qu'en procédant comme suit :

1. Examiner, avec toute l'impartialité du juge, les conversations diplomatiques qui ont précédé immédiatement la guerre ;

2. Trouver un critère juridique universel, applicable à toutes les parties en cause, servant de base aux débats et à l'arrêt qui sera prononcé.

Cela établi, nous constatons que *J'accuse* pose, examine et résoud les questions suivantes :

Pourquoi l'ultimatum autrichien à la Serbie avait-il un ton si grossier et formulait-il des exi-

gences inconnues jusqu'à ce jour dans l'histoire des Etats indépendants?

Pourquoi le refus brutal de l'Autriche, lorsque les puissances de la Triple Entente sollicitèrent une prolongation de délai pour la réponse de la Serbie ?

Pourquoi la réponse de la Serbie — qui étonna l'Europe entière par sa soumission et qui constituait par conséquent un plein succès de la diplomatie autrichienne — fut-elle quand même refusée par l'Autriche?

Pourquoi l'Autriche ne voulut-elle pas condescendre à discuter les points 5 et 6 de la réponse serbe, qui restaient seuls encore litigieux?

Pourquoi la proposition, faite aussitôt par Sir Edward Grey, de réunir une conférence des ambassadeurs des quatre puissances non intéressées fut-elle chaudement appuyée par tous les Etats, excepté par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie?

Pourquoi l'Allemagne déclara-t-elle qu' « on ne pouvait pas citer l'Autriche devant un tribunal européen? » (Livre blanc, pag. 9.)

Pourquoi l'Autriche déclara-t-elle, quand Sir Edward Grey eut démontré l'absurdité de cette objection, « qu'elle était forcée de décliner la proposition anglaise?» (Livre blanc, pag. 9.)

Pourquoi, lorsque l'Allemagne eut décliné la

proposition Grey et avancé par contre l'idée de négociations directes entre Vienne et Pétersbourg, le comte Berchtold déclara-t-il à l'ambassadeur de Russie « que l'Autriche ne pouvait ni reculer, ni entamer une discussion quelconque au sujet de la note à la Serbie? » (Livre bleu, Livre orange, Livre blanc), rendant ainsi inutile la proposition de sa propre alliée?

Pourquoi M. von Jagow laissa-t-il sans réponse la nouvelle proposition Grey, faite deux jours après la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie? (Sir Edward Grey proposait à l'Autriche de se déclarer satisfaite par l'occupation de Belgrade et du territoire serbe environnant, comme gages d'un règlement satisfaisant de ses exigences, et de laisser aux puissances le temps et l'occasion d'agir comme intermédiaires entre l'Autriche et la Russie.)

Pourquoi l'Autriche elle-même ne répondit-elle ni à la première proposition Grey, ni à la première proposition Sazonow, et pourquoi M. von Jagow se contentait-il de répondre brièvement à la première proposition transactionnelle de M. Sazonow (Livre orange n° 60) qu'il la jugeait inacceptable pour l'Autriche? (Livre orange n° 63.)

Pourquoi, au demeurant, l'Autriche et l'Allemagne ne répondirent-elles pas à la seconde pro-

position faite par M. Sazonow (Livre orange n° 67) qui constituait un moyen-terme à la proposition Grey?

Pourquoi l'Allemagne n'a-t-elle jamais recommandé d'une façon positive à son alliée autrichienne la modération dans son conflit avec la Serbie, alors qu'elle reconnaît elle-même dans le Livre blanc : « Nous avions pleinement conscience que des actes éventuels d'hostilité de la part de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie appelleraient une intervention de la Russie et pourraient, selon nos devoirs de nation alliée, nous entraîner dans une guerre » ?

Pourquoi l'Allemagne a-t-elle parlé avec tant d'insistance d'une « localisation » du conflit austro-serbe, puisque, dans le passage cité plus haut, elle admet clairement qu'une localisation n'étant pas possible, il fallait chercher le salut dans son internationalisation ?

Pourquoi a-t-on, du reste, approuvé à Berlin l'envoi du grossier ultimatum autrichien à la Serbie si l'on savait que la Russie interviendrait et qu'une guerre européenne pouvait en résulter?

Pourquoi l'Allemagne n'a-t-elle pas appuyé à Vienne la demande de Sir Edward Grey d'admettre, au moins l'humble réponse serbe comme base à des pourparlers ultérieurs ?

Pourquoi le Livre blanc allemand ne contient-il pas la preuve positive que l'Allemagne — comme son gouvernement le prétendit plus tard — avait agi à Vienne pour tranquilliser les esprits ?

Pourquoi a-t-on constamment joué, du côté allemand, sur l'antagonisme entre Pétersbourg et Vienne, puisqu'on savait fort bien que le nœud de la question n'était pas à Pétersbourg, mais à Vienne, et que Pétersbourg ne pouvait agir tant que Vienne ne prenait pas une attitude plus conciliante ?

Pourquoi le Livre blanc (page 9) confirme-t-il expressément qu'on approuvait l'idée de Sir Edward Grey de réunir une conférence des quatre puissances, tout en taisant que la Triple Entente était prête à réaliser cette idée sous n'importe quelle forme désirée par l'Allemagne ?

Pourquoi le Livre blanc ne contient-il pas la dépêche du tsar de Russie à l'empereur d'Allemagne, du 29 juillet, proposant de soumettre le litige austro-serbe à la Cour d'arbitrage de la Haye ?

Pourquoi cette proposition, si importante, n'a-t-elle reçu aucune réponse du gouvernement allemand, et pourquoi les journaux allemands n'en ont-ils pas parlé ?

Pourquoi le chancelier de l'Empire allemand n'a-

t-il pas répondu à l'invitation de Sir Edward Grey (Livre bleu n° 101) qui est un appel au travail en commun pour assurer la paix, comme on l'avait fait avec succès dans la crise balkanique précédente ?

Pourquoi l'Allemagne proclama-t-elle l'état de menace de guerre et notifia-t-elle le 31 juillet à la Russie un ultimatum de douze heures, dans un moment où les négociations diplomatiques battaient encore leur plein et où le monde entier avait déjà l'impression que la situation allait s'éclaircir ?

Pourquoi l'Allemagne a-t-elle exigé de la Russie, le soir du 31 juillet, la démobilisation, et n'a-t-elle pas procédé de même façon — du moins en observant certaines formes — auprès de son alliée l'Autriche, dont elle connaissait la mobilisation entreprise dès le matin du 31 juillet, de sorte que l'Allemagne savait d'avance que la Russie répondrait par une fin de non-recevoir ?

Pourquoi, du reste, fut-ce l'Allemagne et non l'Autriche qui formula cette exigence ?

Pourquoi cette même Allemagne qui, jusque là, avait insisté si énergiquement sur une localisation du conflit, lui donna-t-elle par cela même une tournure internationale en se montrant, en quelque sorte, plus autrichienne que l'Autriche ?

Voilà quelques-unes des questions préliminaires (mais non pas toutes) que pose et examine *J'accuse* à l'aide des documents officiels de la période des onze journées critiques, avant de répondre à la question principale par un verdict de culpabilité contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Il se peut (et, en ma qualité d'Allemand, je le souhaite vivement), que *J'accuse*, à l'instar de tous les procureurs généraux, ait exagéré. Il se peut qu'il n'ait choisi dans les documents officiels que ce qui convenait à ses idées politiques. Mais encore faut-il lui prouver cela par *les mêmes* documents concluants, par *les mêmes* procédés et par *les mêmes* déductions juridiques utilisées par lui pour échafauder ses accusations[1].

[1] Dans la séance du *Reichstag* du 14 décembre 1915, M. le député Liebknecht a demandé si le gouvernement avait l'intention de communiquer les documents officiels concernant l'origine de la guerre et de constituer une commission d'enquête parlementaire. Au milieu des acclamations de la Chambre, M. le secrétaire d'Etat von Jagow déclara : « Le gouvernement n'a pas l'intention de recommander la nomination d'une commission d'enquête parlementaire. La faute et le châtiment n'atteindront que nos adversaires. »

Nous ne saisissons pas très bien. De plusieurs côtés, on accuse le gouvernement d'être responsable de la guerre. Il affirme son innocence depuis seize mois. Chaque fois il assure toujours plus nettement que l'Allemagne a été attaquée avec traîtrise, qu'elle fait une guerre défensive pour une cause sainte. Et, aujourd'hui, le gouvernement se hérisse vraiment contre une enquête approfondie ? M. von Jagow devrait comprendre qu'il ne suffit pas *d'affirmer* la culpabilité des ennemis de

Nous avons vu que ni le professeur, ni l'universitaire, ni le neutre, ni le socialiste, n'examinent sérieusement une seule des questions posées par *J'accuse*. On en peut dire autant de toutes les autres « réfutations » qui ont paru en Allemagne. Leur façon de traiter le livre éveille l'impression regrettable qu'une discussion approfondie sur ces « pourquoi ? » serait désagréable aux auteurs de ces réfutations et que, dans le domaine juridique, ils sont incapables de compter jusqu'à trois. Du haut de leur supériorité de patriotes écœurés, ils crient à la trahison, se lamentent pathétiquement sur la soi-disant canaillerie de l'auteur et racontent des histoires d'antécédents.

Evidemment, il n'est pas difficile de défendre

l'Allemagne : il faut la *prouver* par des documents. Le ton ergoteur sur lequel les ministres allemands parlent trop souvent de la faute des autres, leur air tranchant pour repousser un examen plus détaillé de la question de savoir qui fut responsable, ont causé dans les pays neutres une impression plutôt pénible. On a dit que ces messieurs voulaient escamoter la discussion et qu'ils avaient tout l'air de s'accuser indirectement. Nous espérons vivement que M. von Jagow, pour dissiper cette mauvaise impression, se décidera pourtant à constituer cette commission d'enquête. Un homme dont la conscience est pure (et nous ne doutons pas que M. von Jagow soit dans ce cas-là) doit saisir chaque occasion de démontrer son innocence. Or la nomination d'une commission d'enquête est une occasion de premier ordre.

D'autre part, il serait extrêmement désirable que les représentants du peuple allemand s'abstiennent d'applaudir quand on foule manifestement aux pieds les règles de la procédure moderne et les droits parlementaires les plus sacrés, comme le fit M. von Jagow dans ce cas-là.

un accusé traduit en tribunal en invoquant sa mauvaise éducation, ses tares héréditaires, son existence anormale, et toute sorte de vices intellectuels, corporels ou sociaux. Le défenseur pourra émouvoir les jurés par l'attendrissant tableau des malheurs de famille, de la famine et du désespoir qui ont poussé son protégé au crime. Mais le juge, à supposer qu'il se laisse convaincre de la présence de circonstances atténuantes en procédant à l'examen des antécédents de l'accusé (qui seront naturellement présentés par le procureur général sous un autre jour que par le défenseur) — le juge, lui, tracera néanmoins une ligne de démarcation très nette entre ces antécédents et le crime lui-même. Il dira : cet homme portait en lui des milliers d'instincts délictueux et de facteurs qui l'ont poussé au crime. Cependant, il était irresponsable au sens de la loi, jusqu'au jour où il commit son forfait. Nous savons que des dispositions criminelles, que des facteurs délictueux sommeillent dans le cœur de chaque individu, de chaque parti, de chaque race ou nation. Mais s'il suffisait d'un simple soupçon pour faire agir la justice, il faudrait arrêter tout le monde. C'est pourquoi seul l'acte consommé constitue un crime nous autorisant à intervenir au nom de la paix et de la sécurité publiques.

Donc, nous le répétons : Nous ne voulons ni con-

naître l'auteur de *J'accuse,* ni ses opinions, ni ses mobiles. Il nous est de même indifférent de savoir si tel ou tel Etat avait une raison ou une autre de se méfier de son voisin (on compterait les raisons par milliers dans tous les camps). Mais nous voulons savoir si *J'accuse* a tripoté en disséquant et soupesant les documents officiels (chapitre III) ou si, au contraire, ses accusations, ses moyens de preuves, résistent à l'examen juridique. Nous voulons savoir *qui,* au cours de ces onze journées critiques, a commis l'action criminelle de déchaîner effectivement la guerre.

Tout le reste est accessoire, pour le moment. S'il résulte de l'enquête objective à faire que l'auteur de *J'accuse* a rassemblé ses documents avec partialité ou qu'il leur a donné une fausse interprétation, nous aurons toujours le temps de le condamner.

Mais, auparavant, nous n'en avons pas le droit.

III. On voit, par ce qui précède, que l'idée de la légitimité d'une guerre préventive est absolument insoutenable. Il est vraiment honteux qu'au vingtième siècle il y ait encore des hommes qui défendent sérieusement et « scientifiquement » ce point de vue. Et il est outrageant pour nous autres, Allemands, que justement de nombreux savants allemands s'en soient constitués les défenseurs. Déjà

Bismarck, qui s'y connaissait, a plusieurs fois rabroué d'une façon peu équivoque les imbéciles criminels qui, vers 1880, le sommaient de faire une guerre préventive à la France.

Mais ce qui nous importe avant tout, à nous, pacifistes et démocrates allemands, c'est ceci : A aucun prix, ne pouvons-nous tolérer plus longtemps en plein vingtième siècle, *deux* morales l'une à côté de l'autre : une à l'usage du citoyen et une autre à l'usage de l'Etat et de ses princes. Machiavel est mort, mort pour toujours ! Les peuples, les Etats, les dynasties sont soumis aujourd'hui *aux mêmes* concepts moraux, *aux mêmes* lois morales que les simples citoyens. Ils doivent agir en honnêtes gens ; sinon ils seront au nom de la paix et de la sécurité publiques cités en justice, tout comme le premier délinquant venu. Ils ne peuvent, pour se défendre, alléguer d'autres motifs que ceux reconnus par le droit pénal. Car, aujourd'hui, il ne doit plus y avoir de « raison d'Etat », de droit public spécial, trônant au-dessus de toute discussion, et en dehors des notions de la morale courante. Ce qui en subsiste encore dans les papiers des diplomates et dans certains cerveaux de savants, la guerre présente le détruira. Il n'y aura, il ne pourra y avoir désormais en Europe qu'*une seule* morale juridique, liant *tous* les individus et

régissant tout : le roi et sa dynastie, le simple citoyen et son pays.

Des discussions sur des droits divins, sur des raisons supérieures et indéfinissables, des nécessités inéluctables, des « facteurs impondérables » des droits particuliers d'une « surhumanité » imaginaire, les savantes digressions sur le bric-à-brac et le clinquant moyenâgeux du « fait du prince » et de la « raison d'Etat » sont inacceptables dans ces débats et doivent être repoussées énergiquement. — Sans doute, y a-t-il encore des milliers de bonzes savants prêts à se prosterner devant la pourpre des tyrans, et à fabriquer exactement « le droit scientifique » dont leur seigneur et maître a précisément besoin. Sans doute le danger subsiste que ces « scientifiques » du droit de l'état, avec l'appui de la presse et de la police, ne couvrent par leurs clameurs la conscience des peuples et ne fassent de ces débats judiciaires une comédie pour amuser leurs maîtres. Mais il faut souhaiter que tous les savants sérieux du monde s'unissent, après cette effroyable catastrophe, pour limer, une fois pour toutes, les crocs de ces reptiles — car, sur ce point-là du moins, il devrait y avoir communauté absolue d'idées chez tous les honnêtes gens. Où irions-nous, si nous admettions la théorie de l'action préventive pour excuser la déclaration de

guerre d'un pays ? Toutes nos idées modernes sur la culpabilité, sur la responsabilité, sur le droit et ses sanctions seraient anéanties ! Chaque voleur, chaque assassin pourrait dire qu'il a été contraint de voler ou d'assassiner, parce qu'il avait la certitude que sa victime (qui portait un revolver à la ceinture, qui avait des allures suspectes, etc.) se disposait à l'attaquer. Ou bien un capitaine de Köpenick quelconque, au tempérament entreprenant, serait en droit de former une bande de brigands, sous prétexte d'être un « surhomme » investi d'une mission supérieure et soustrait aux normes du droit bourgeois, assez stupide pour manquer d'égards à des « surhommes » de son espèce !

Un instant de réflexion suffit pour comprendre que le concept de la guerre préventive mène à tout et que si nous lui accordions la valeur d'une excuse juridiquement valable, il n'y aurait plus de crime, mais seulement des cas de légitime défense ou des « surhommes » imaginaires.

N'est-il pas vraiment attristant d'être encore contraint, au vingtième siècle, et cela dans le berceau classique de la science juridique moderne, de proclamer de telles vérités à La Palisse à la face même de gens qui se considèrent comme les représentants les plus autorisés de la mentalité allemande. Ces gens comprendront-ils enfin que

ce sont *eux* qui nous ont valu le surnom de « Barbares » ? Les Bernhardi, les Keim, les Schiemann, les Gelbsattel, les Rohrbach, les Reventlow, les Lasson, les Harden et consorts ne rougissent-ils donc pas de colporter ces théories de criminels ?

Ainsi ceux qui, à l'instar de M. le professeur Schiemann, auraient le triste courage de répondre à *J'accuse* : « D'accord, l'Allemagne a déclaré la guerre. Mais elle devait agir ainsi pour prévenir ses voisins, sinon ce sont eux qui auraient pris les devants », — ceux-là ne mériteraient-ils pas qu'on incendie leur propre maison pendant qu'ils s'y trouvent et qu'on leur dise ensuite en ricanant : « Désolé, mes chers amis, mais vous aviez depuis longtemps des allures suspectes. Vous êtes des malins. Vous receviez des individus qui éveillaient nos soupçons. En outre... et puis... bref, je ne pouvais attendre la fin du complot que vous fomentiez contre ma personne. J'ai pris les devants par précaution. Une fois ou l'autre il aurait fallu nous expliquer, c'était « dans l'air. » Je me trouvais en état de légitime défense, mes chers amis, en état de légitime défense désespérée ? »

Tout homme ayant un peu de bon sens comprendra que des propos semblables ne conviennent plus à notre époque et qu'ils sont aussi déplacés, aussi criminels de la part d'un Etat que dans la bouche d'un particulier.

IV. On trouve des personnes animées de sentiments très libéraux, qui se refusent à imputer à des hommes, leurs semblables, la responsabilité de la guerre mondiale. Elles s'efforcent d'autant plus vivement d'accuser des systèmes, des raisons d'ordre intérieur, des idées, des institutions, des forces majeures, bref, ce qu'on appelle les « facteurs impondérables. » Le chef des pacifistes allemands, M. le docteur A.-H. Fried, écrit par exemple dans son dernier ouvrage (*Europäische Wiederherstellung — La Restauration de l'Europe*) que la guerre était « la conséquence logique du genre de paix dont nous jouissons. » D'autres pacifistes, surtout des théologiens à la larme facile, voudraient nous faire croire que la guerre vint de ce que nous avons vécu, pensé et agi de telle façon plutôt que de telle autre. D'autres encore, — ainsi les socialistes marxistes,— s'avancent en portant sur leurs épaules l'arche d'alliance de saint Marx, et déclarent que la guerre est l'inévitable résultante du maudit système capitaliste. Et ainsi de suite : autant de camps, autant de « facteurs impondérables » qui auraient amené la guerre.

Ces pacifistes, ces socialistes proclament donc avec plus ou moins de netteté et guidés par leurs préférences politiques, que la guerre est une absolue nécessité d'ordre moral ou économique, ou démographique ou encore historique. Sauf les impéria-

listes notoires et quelques professeurs de théologie qui considèrent la guerre comme rentrant dans le plan de la Providence et qui, avec le vieux Moltke, traitent la « paix éternelle » de pur rêve, « n'ayant pas même le mérite d'être agréable », tout ce monde taxe la guerre de crime contre l'humanité, qu'il s'agit d'éviter à l'avenir. Mais comme on ne peut, ou ne veut ou n'ose pas se dire que ce terrible fléau a été déchaîné par quelques individus, on lui donne une foule d'interprétations métaphysiques, en croyant qu'il suffira de changer le système, etc., etc., qu'on accuse d'avoir provoqué la guerre.

Ces intellectuels progressistes allemands font penser un peu à ces héros de théâtre qui, sur la scène, commandent des armées entières, mais, à la maison, ne sont que des poules mouillées. Ils se rengorgent, devant l'Europe entière, de la hardiesse de leurs idées, de l'élévation de leur culture ou de la profondeur de leur science ; ils semblent commander toutes les armées du progrès et de la révolution. Mais chez eux, dans la maison de Madame Germania, la plus faible petite idée à couleur républicaine leur est rigoureusement interdite. Au milieu de leur « patrimoine intellectuel » et des trésors de leur culture, ils gardent un mutisme craintif sur les malheurs domestiques du pauvre

Michel, qu'ils connaissent, sans oser en parler en public. Ainsi par exemple, il leur est interdit d'analyser aussi scientifiquement, aussi objectivement comme ils le font pour d'autres « impondérables » les possibilités de la constitution de l'Empire allemand restée féodale, en envisageant toutes les conséquences qu'elle comporte et notamment la répercussion qu'elle peut exercer sur la guerre et la paix. Leur science historique « objective » ignore que l'histoire allemande est presque entièrement (sauf peut-être les guerres d'indépendance) celle de dynasties [1] et nullement l'histoire d'un peuple. Ils ne s'aperçoivent pas — ou ils n'osent pas s'apercevoir — que, de tout temps, dans l'histoire universelle, les intérêts dynastiques furent en opposition avec les intérêts populaires. Alors que justement l'histoire de la Prusse forme depuis cent ans une chaîne dont chaque anneau présente une preuve éclatante que la liberté de la dynastie n'est jamais la liberté du peuple, — ces historiens

[1] Ils proclameront encore aujourd'hui que l'Allemagne lutte pour sa liberté et pour sa culture, pour l'esprit allemand, pour le libre développement de l'individu et d'autres idéals. Cependant, M. le chancelier de l'Empire et la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* répondaient à la question : « Pourquoi combattent les Allemands ? » par un cri enthousiaste : « Pour l'empereur et pour l'Empire ! » Le monde entier demande à être renseigné. Mais les savants allemands progressistes restent muets.

n'osent même pas faire allusion à cette vérité évidente et deviennent furieux quand on leur en parle.

Le résultat de cet intellectualisme tartarinesque et unique au monde est l'étonnant épanouissement de science et d'acrobatie intellectuelle, dont le voile brillant dissimule la crainte de la tyrannie de dame Germania. Quand bien même la constitution et la politique de l'Allemagne leur paraîtraient antédiluviennes, ils savent trouver un néologisme à la résonnance hardie pour se soustraire au pénible devoir d'appeler les choses par leur vrai nom ! Madame Germania peut bien les traiter en « sujets » dont les droits politiques sont la risée des valets de ferme serbes, ils parleront d'autant plus bruyamment de leur « patrimoine intellectuel », et continueront de construire des palais de progrès chimériques dans le lamentable désert de la puissance autocratique des hobereaux. Lorsque des hommes comme le professeur Lasson viennent prétendre que nous sommes le peuple le plus libre de la terre parce que nous savons le mieux obéir, ils trouvent à peine un mot de blâme ! Et quel incroyable désarroi ne se produit-il pas dans leur rang quand, tout naïvement, on leur demande : « Et la république ? N'est-elle pas la conséquence logique de toute votre science, le couronnement

rationnel de votre culture ? La forme républicaine de l'Etat n'est-elle pas dans la direction du progrès de l'humanité. Peut-on seulement parler d'une patrie, au sens le plus élevé du mot, là où le peuple ne se gouverne pas lui-même, où il ne décide pas lui-même, fièrement et librement, de ses destinées ? »

De semblables questions, auxquelles ils reprochent d'être « totalement dépourvues de fondement scientifique », les jettent dans une inquiétude inexprimable, quand elles ne les font pas voir rouge. Ils répondent, en criant assez fort pour être entendus par Madame Germania, du fond de sa cuisine : « *Deutschland über Alles !* — L'Allemagne au-dessus de tout ! C'est les Hohenzollern qui ont fait la grandeur de l'Allemagne ! »

Cette circonspection, cette prudence qu'étalent les savants allemands en font depuis des siècles l'objet de la dérision universelle. Il était impossible que la guerre se passât sans qu'on vînt nous enrichir de mille et une interprétations métaphysiques sur ses origines. L'universalité philosophique des connaissances des savants allemands est aussi étonnante que la *Gründlichkeit* — la profondeur — qui leur sert à ne jamais examiner de près l'essence même des choses et à ne jamais appeler ces choses par leur nom. Que la guerre soit tout

simplement le traditionnel métier des despotes, que, dans le monde moderne, on ne parvienne à exercer cet effroyable métier qu'avec l'aide de constitutions arriérées comme en possèdent seules encore, de tous les Etats européens, la Russie, la Turquie, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, — voilà ce qu'il est interdit aux propagateurs de la culture allemande de dire clairement. Si, par exemple, les Haeckel, les Ostwald et les Eucken voulaient bien une fois réaliser leur « monisme » avec la probité scientifique qu'ils nous ont enseignée pour l'analyse des problèmes religieux et cosmiques, ils devraient finalement admettre que la politique des gouvernements absolus est, elle aussi, empreinte de « dualisme », dualisme infiniment plus redoutable pour la paix universelle que la haine mutuelle des peuples ou le système de la paix armée. Et les Scheidemann, les Sudekum, les Heine et consorts devraient reconnaître — s'ils ne veulent pas pratiquer une politique d'autruche— qu'une seule constitution féodale est beaucoup plus dangereuse pour la paix du monde que dix antagonismes économiques ou capitalistes réunis.

Car la guerre n'est jamais « une conséquence logique » (comme le croit le docteur Fried) ou « une résultante nécessaire » (comme le prétendent

les Marxistes). La guerre est une *volonté*. Non pas la volonté d'un Dieu vengeur ou d'une puissance supraterrestre, mais « la volonté de puissance » de quelques individus. Cette simple vérité, quelque « dépourvue de tout fondement scientifique » qu'elle puisse paraître à de nombreux confrères, n'en est pas moins la seule exacte que nous possédions sur la guerre. Elle est aussi évidente aujourd'hui qu'à l'époque de Machiavel. La volonté de puissance et la témérité de quelques personnalités disposant d'un pouvoir politique absolu campé sur des constitutions arriérées : *voilà* le virus de la guerre, capable à lui seul d'exaspérer jusqu'à la crise aiguë les instincts guerriers latents dans certaines classes de la population. Sans doute est-il exact que le conflit d'intérêts capitalistes (comme le disent les Marxistes) ou des idées nationales (comme le déclarent les « idéologues bourgeois ») puissent largement contribuer à faire éclater des luttes sanglantes. Il est tout aussi exact que certains systèmes, certaines institutions, certains faits : les intrigues diplomatiques, les armées permanentes, la corruption de la presse par des fournisseurs de l'armée, etc., etc., jouent un rôle important dans la préparation de la guerre. Mais qui ne voit donc pas que ces facteurs (capitalisme, chauvinisme, milita-

risme, politique d'expansion, désirs de revanche, intrigues diplomatiques, etc.) n'offrent aucun danger et restent absolument inoffensifs jusqu'au jour où un ou plusieurs hommes disposant d'un pouvoir absolu trouvent le courage, le criminel courage, de les faire passer de l'idée à l'action ? Ce ne sont pas des « éléments impondérables », des courants d'opinion, des dieux ou des peuples qui mettent le feu à ces matières explosibles : ce sont quelques individus. L'histoire du monde fourmille d'exemples prouvant que, partout, ce sont des ambitieux, poursuivant des visées personnelles, qui ont franchi le seuil entre la simple menace et l'action. Ces personnages recueillaient des lauriers dans le sang des peuples. Les seules guerres voulues par les *peuples*, qui furent ainsi vraiment des guerres saintes — les luttes de la Confédération suisse contre l'Autriche, les guerres de la Révolution française contre la Prusse et l'Autriche, le mouvement de l'indépendance prussienne — furent des guerres défensives, et cela dans le sens le plus noble.

De même dans la guerre actuelle, le monde entier a aussi le sentiment très net qu'elle a été voulue par certaines personnes et que, à un moment donné, ces personnes auraient pu fort bien l'éviter. Trois jours avant que la guerre écla-

tât, d'imposantes assemblées de protestation se tinrent à Berlin, à Paris, à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg. Dans le monde entier, les citoyens et les journaux à tendances progressistes répétaient à l'unisson que les peuples désiraient ardemment le maintien de la paix. On voit par là, comme par cent autres circonstances de ces onze journées critiques, que les peuples ne furent point poussés à la guerre par une force surnaturelle ou par je ne sais quels « éléments impondérables », mais bien par des hommes qui, comme vous et moi, vont chaque jour à la garde-robe et qui, usant de leurs pouvoirs illimités, soustraits à toute responsabilité, ont criminellement violenté l'indubitable désir des peuples de conserver la paix !

Ajoutez à cela le fait qu'une telle violence s'opère aujourd'hui avec infiniment plus d'hypocrisie que dans l'antiquité ou qu'au moyen âge. Jusqu'à la Révolution française, la guerre était considérée comme un droit incontesté et incontestable des princes placés sur leurs trônes par la grâce de Dieu. Ces princes avouaient dans une certaine mesure qu'ils faisaient la guerre par intérêt personnel, tout comme un homme d'affaire entreprend des spéculations ayant quelque chance de réussir. Dans ce but, ils engageaient des mercenaires et ne songeaient pas à en appeler au patriotisme de leurs

sujets. Ils faisaient le métier de la guerre en honnêtes despotes et, tout compte fait, c'était leur droit de passer leur temps en se livrant à des exploits guerriers, pour autant qu'ils ne contraignaient à frapper d'estoc et de taille et à faire feu que ceux-là seuls qui s'étaient engagés à de telles fins contre salaire.

Les guerres modernes diffèrent du tout au tout de celles d'autrefois, en ce sens qu'on les fait avec des soldats *astreints* au service militaire et au moyen de phrases patriotiques. Comme elle force à s'entrelarder et à s'entretuer des millions d'hommes, qui comme vous et moi en ont un insurmontable dégoût, la guerre moderne est bien la plus criminelle oppression des masses qu'on ait jamais vue sur la terre du bon Dieu. On serait tenté de croire que le remplacement des troupes mercenaires par des armées nationales, la chute de l'ancien régime, l'idéal nouveau de l'Etat moderne, basé sur le droit, auraient *aussi* balayé le pouvoir absolu des monarques de décider de la guerre et de la paix et auraient amené le système *plébiscitaire.* Il n'en est malheureusement rien. Ce qu'il y a, pour notre civilisation, de plus inconcevable, de plus criminel, de plus honteux, c'est de devoir constater que cette transformation radicale dans la conception de l'Etat et dans l'armée

n'a entraîné aucun changement dans la *technique* (si j'ose m'exprimer ainsi) du déchaînement de la guerre. Aujourd'hui comme jadis, le passage de la guerre latente à la guerre aiguë dépend de la volonté de quelques hommes. Cela signifie que ces personnalités isolées considèrent encore les « conquêtes » des temps modernes (service militaire obligatoire imposé à tous les citoyens, au nom d'un patriotisme inconnu autrefois) du même œil que les despotes considéraient au moyen âge leurs lansquenets. A cet égard, les peuples civilisés de l'Europe n'ont pas même atteint la liberté qu'ont les Indiens de disposer de leurs propres destinées. Les Indiens en effet décident la guerre en un conseil solennel, où chaque membre de la tribu a voix au chapitre. Mais les peuples européens, auxquels leurs gouvernements ont imposé cependant le service militaire obligatoire pour tous les citoyens, laissent malgré cela (qui donc expliquera cette énigme?) au conseil de guerre composé de leurs chefs, le droit de décider de la paix ou de la guerre — tout comme au moyen âge. Lorsque les chefs estiment la guerre nécessaire (il se pourrait même, encore de nos jours, qu'ils y cherchent un intérêt personnel...), ils avertissent *seulement après coup* les membres de leurs tribus qu'ils ont décidé la guerre, ajoutant sur un ton menaçant qu'il serait

parfaitement inutile de discuter, car ce serait une trahison, vu les dangers qui menacent la patrie.

Voilà pourquoi la guerre moderne est non seulement le crime le plus affreux qui puisse se produire sur la terre, mais surtout (nulle objection ne pourra renverser ce fait capital) l'œuvre d'individus *isolés*, qui en assument la responsabilité devant Dieu et devant les hommes. Car ils n'ont pas même bougé le petit doigt pour *partager* avec leur peuple cette effroyable responsabilité [1].

Qu'on en finisse donc avec ces théories creuses et ces systèmes métaphysiques complaisants, où

[1] Dans la séance du *Reichstag* du 14 décembre 1915, M. le secrétaire d'Etat von Jagow répondit assez brusquement à M. le député Liebknecht, qui demandait si le gouvernement avait l'intention de remplacer la diplomatie secrète par une politique extérieure, placée sous le contrôle de la publicité, et de transférer à des mandataires du corps électoral le droit de décider la guerre et la paix : « Le gouvernement n'a pas l'intention de proposer la revision constitutionnelle que nécessiterait l'idée soulevée par M. Liebknecht ».

En d'autres termes : Ce que le peuple veut nous est indifférent ; le gouvernement décide, lui seul, souverainement, de la guerre ou de la paix. Le peuple ne parvient à l'égalité de droits que lorsque une guerre éclate, comme par hasard, dans l'arrière-boutique de la diplomatie.

En présence du refus de M. von Jagow, parlant au nom du gouvernement allemand, de transférer le droit de décider la guerre ou la paix, au peuple (lequel demeurerait astreint, comme auparavant, au service militaire obligatoire), que M. le secrétaire d'Etat ne s'étonne pas de nous voir rechercher plus résolument que jamais, nous autres pacifistes, les personnes responsables de la guerre. Cette attitude tranchante à l'égard de la proposition Liebknecht prouve bien que la guerre est et doit rester le domaine particulier du gouvernement.

l'on qualifie la guerre d'impératif historique, de conséquence logique, de résultat nécessaire, etc., et où l'on dépeint les personnes qui l'ont décidée et déclarée comme étant de simples instruments entre les mains de puissances supérieures. Nous nous refusons avec la dernière énergie à engager la discussion sur de tels « éléments impondérables, sur de tels « facteurs incommensurables. » Nous déclarons encore et surtout que ceux qui, au vingtième siècle, racontent toujours de semblables balivernes, sont les souteneurs de la furie guerrière. Car en ergotant ainsi, ils généralisent et affaiblissent la question de la culpabilité, c'est-à-dire rendent impossible toute réponse nous permettant de tirer des conséquences pratiques. On ne peut pas faire de plus grand plaisir aux despotes des guerres modernes qu'en établissant que les hommes ne sont pour rien dans la guerre, celle-ci étant déchaînée sur l'humanité par la grâce de Dieu ou du Diable. De semblables certificats d'origine mystique incitent de façon détournée les despotes et leurs successeurs à ne pas oublier leur mission supraterrestre, mission qui exige que l'on plonge de temps à autre l'humanité dans un bain de sang, faute de quoi elle étoufferait dans une paix pourrie.

Assez de ces incantations malsaines ! Assez de

cette métaphysique lamentable, qui, vue de plus près, n'est que bassesse devant les grands de ce monde. Nous voulons connaître les hommes qui ont si effroyablement abusé du droit moyenâgeux sur la guerre et la paix qu'ils possèdent, hélas! encore à notre époque. En les citant en justice, en les condamnant, nous statuerons un exemple pour nous et leurs fils que, dès à présent, une ère nouvelle s'est ouverte : l'ère du droit des peuples libres de disposer librement d'eux-mêmes.

V. En discutant cette culpabilité, il va de soi qu'il faudra refouler tous les sentiments et préjugés patriotiques portant l'empreinte officielle. Les guerres d'autrefois n'intéressaient que deux ou trois pays. La responsabilité de les avoir provoquées (à supposer qu'on posât cette question) était une affaire intérieure de chaque peuple, qui s'en tirait comme il pouvait. Par contre, la guerre actuelle est une catastrophe européenne. C'est pourquoi la recherche de la culpabilité n'est plus une question nationale, mais internationale. Dans ces conditions, il serait enfantin de vouloir ouvrir le procès en se plaçant au point de vue allemand, français, anglais, russe ou autrichien. La guerre étant européenne (voire même universelle), l'enquête sur les auteurs responsables ne peut être

faite qu'« au nom de l'Europe. » Ainsi, quiconque est incapable de faire taire, pendant la durée des débats, ses préjugés patriotiques, en faveur des intérêts généraux de l'Europe, doit s'abstenir de prendre part aux délibérations.

Nous sommes loin d'appartenir à la catégorie des révolutionnaires pan-universels qui prétendent (ou qui ont prétendu) que l'idée nationale est une « niaiserie bourgeoise », qu'il est indifférent de voir l'ouvrier « exploité » par un prince russe, par un junker d'au-delà de l'Elbe ou par un grand industriel républicain, l'exploitation étant la même partout. Nous savons au contraire que l'amour de la patrie se retrouve même dans le cœur de l'internationaliste le plus irréductible, ne serait-ce que sous la forme d'une prédilection secrète, d'un souvenir attendri, de rêveries intimes qui le ramènent sans cesse au pays où il passa son enfance. Mais il y a loin de ces sentiments si naturels au fanatisme enragé et sanguinaire des « surpatriotes. » Qu'on ne demande pas à l'homme cultivé du vingtième siècle de devenir, par pur patriotisme, un fanatique débordant de haine ou un menteur envers lui-même. Patriotes de cœur et d'âme, nous le sommes, tant qu'on n'exige pas de nous une renonciation à nos aspirations vers la justice, vers la vérité, vers la raison, vers la paix. Gardons-nous de pren-

dre comme modèle du patriote parfait ce maire d'un village de la Poméranie orientale qui se revêtit en toute hâte d'un costume de polichinelle pour recevoir de hauts personnages, un fumiste lui ayant assuré que ce costume était bien vu en «haut lieu.» Le vrai patriotisme est aussi loin de la servilité que la vraie religion de la superstition. Il ne faut pas que nous fassions de notre patrie un fétiche.

Celui qui interprète le cri : « La patrie est en danger ! » comme un ordre de renoncer dorénavant à l'exercice de ses facultés critiques, à son raisonnement scientifique, à la recherche sans préjugés de la vérité, celui-là n'est pas un bon patriote. Et celui qui va jusqu'à trouver des paroles de ravissement pour le gouvernement de son pays, alors que ce gouvernement est visiblement dans l'erreur et en désaccord avec les lois de l'humanité (car on peut fort bien concevoir ce cas), celui-là n'est pas un patriote : c'est un servile adulateur. Un gouvernement ne doit pas être une machine à dicter des opinions à un peuple. N'est-ce pas un roi de Prusse qui s'est proclamé le «premier serviteur de la patrie»? Eh bien, nous ne sommes pas les esclaves des opinions de notre gouvernement, mais celui-ci est le premier serviteur de la nation.

Je l'ai déjà dit au commencement de cet ouvrage :

il ne faut pas confondre l'amour de la patrie avec la discipline des opinions. N'aurions-nous pas le droit, dans le pays des penseurs et des logiciens, de rechercher à qui revient la responsabilité de cette guerre mondiale, tout comme nous cherchons à nous faire une opinion sur d'autres questions ? Devons-nous donc, pour être considérés comme patriotes, n'employer que le critère et la méthode de recherche de la vérité, autorisés en haut lieu ? Un gouvernement oserait-il, au vingtième siècle, se proclamer infaillible et formuler des articles de foi auxquels chaque citoyen est tenu de souscrire, sous peine d'être flétri comme une « canaille sans patrie ? »

Cela ne peut, cela ne doit pas être. C'est précisément parce que je suis Allemand que, à aucun prix, je ne voudrais mettre ma patrie plus haut que la vérité. Seul un faible d'esprit défendrait le gouvernement de son pays alors que ce dernier ment visiblement ou qu'il agit contrairement à toute humanité ! Il faut que le droit reste le droit, toutes les patries du monde dussent-elles périr !

Le devoir suprême de tout patriote est de trouver en soi-même le courage d'aider au triomphe de la vérité et du droit. Ce serait un mauvais médecin que celui qui se laisserait, au milieu d'une opération, gagner par la nausée. Et ce serait un

patriote couard que celui qui dissimulerait sa crainte de faire certaines découvertes, peut-être désagréables, sous des hourras bruyants. Non : le vrai patriote allemand veut une patrie distinguée, libre et pacifique. Pour lui, la vérité n'est pas un sujet du roi de Prusse ni le droit un thème dicté par les fonctionnaires de Sa Majesté. Il ne se déguise point en polichinelle pour être bien vu. Il aime et défend sa patrie, sans pour cela traîner dans la boue les patries des autres. Il ne renonce point à la critique, mais il exige que son pays reste en harmonie avec les lois de la civilisation, de l'humanité, du droit. Car c'est seulement ainsi qu'il peut vraiment l'aimer.

Voilà pourquoi le vrai patriote lira *J'accuse* comme il lit d'autres livres. Cette lecture l'attristera, si elle lui révèle des choses qu'il ignorait. Mais il surmontera sa peine, il examinera sans passion les accusations et les preuves dont parle l'ouvrage et cherchera à les réfuter. Et si cette lecture devait lui montrer que, malgré les assurances officielles, malgré la servilité des auteurs des réponses, malgré toutes les circonstances atténuantes, les thèses de *J'accuse* sont irréfutables, il en tirera les conclusions nécessaires et reconnaîtra dans l'auteur de *J'accuse* un patriote ayant rendu à son pays un service infiniment précieux en lui montrant la vérité.

Nous mettons à réquisition, pour la recherche de cette responsabilité, les plus hautes qualités de la race allemande, à savoir la logique et l'objectivité. Ceux qui voudraient nous empêcher de rechercher la vérité, en citoyens libres d'un Etat moderne et en agissant comme nos grands penseurs nous l'ont appris, — ceux qui, en leur qualité d'Allemands, nous recommandent d'user, dans l'examen de la plus importante des questions à l'ordre du jour en Europe, de toutes sortes d'égards et de considérations (pour les dynasties, les diplomates et d'autres puissances humaines), — ceux qui n'osent discuter les responsabilités de la guerre qu'en suivant le mot d'ordre officiel et avec la permission du gouvernement allemand, — tous ceux-là font de leur *Deutschtum* (leur germanisme) un *Deutschdumm* (un sot allemand), pour lequel les honnêtes patriotes ne peuvent avoir que des sentiments de mépris.

Car disons-nous bien ceci : Il n'y a qu'*une* vérité et elle *peut* se démontrer. Mais il faut qu'il soit bien établi qu'on ne doit la chercher ni à Berlin, ni à Paris, ni à Londres, ni à Saint-Pétersbourg, mais seulement et uniquement au nom de l'Europe et dans la conscience juridique universelle du monde moderne.

VI. — Pour discuter les questions que pose *J'accuse*, il s'agit d'abandonner à la fois certains concepts juridiques provenant du moyen âge ou inspirés par le sentiment dynastique, et le pathos ridicule dicté par l'exaspération ou l'indignation patriotiques. Dans le monde moderne, — je le répète, — il ne peut plus y avoir qu'une morale unique pour l'Etat et pour le simple citoyen. La théorie de la guerre préventive n'est, par exemple, qu'une servile adaptation moderne du moyenâgeux « bon plaisir » des despotes. Il faut donc que les débats soient dirigés par des juges pénaux, agissant au nom de l'Europe, s'inspirant de son intérêt général, qui appliquent les normes du droit pénal. Ce n'est pas l'intérêt spécial de telle dynastie, de tel parti, de telle caste, de telle religion ou de telle idée qui devra être le fil conducteur de ces débats, mais uniquement l'intérêt général des peuples de l'Europe.

Voici un siècle qu'on exila à Sainte-Hélène Napoléon, le « surhomme » guerrier, pour avoir plongé l'Europe dans le sang et dans la terreur vingt années durant. Malheureusement, Napoléon ne fut pas cité en justice et ne fut pas condamné par les peuples : il le fut par les princes. L'arrêt de la « Sainte-Alliance » ne fut pas prononcé au nom de l'intérêt général de l'Europe, mais bien au

nom et pour le grand avantage des dynasties soucieuses de leurs privilèges. Et puisque les dynasties ne s'inspirent jamais de la volonté des peuples, mais plutôt de la volonté divine (qui leur ordonne de s'opposer au désir insolent des peuples de trancher eux-mêmes leurs propres destinées), elles organisèrent une Europe comme elles l'entendaient. Afin de faire la place nette pour quelques petits Napoléons, elles exilèrent le grand. Elles organisèrent la paix, non pas comme une chose imposée par le droit, mais comme un don gracieux de la Providence et de ses représentants sur la terre. La guerre continua à menacer l'Europe ; elle déchaîna ses horreurs aussi souvent et aussi longtemps que les demi-dieux terrestres l'y invitaient. L'Europe devint un échiquier pour de royaux amateurs de la guerre. Mais une seule partie (1870) se termina ainsi que devraient se terminer toutes les parties : par un échec au roi. Pour les autres, ce fut partie remise. On remit constamment les pions sur le damier jusqu'à ce que l'Europe fut saisie d'une frénésie de jeu criminelle qui amena la même situation, le même désir général d'une solution par les armes qu'à l'époque où Napoléon avait poussé toutes les nations au désespoir.

Mais, cette fois-ci, nous veillerons à ce que ce ne soit plus les rois qui aient à juger les rois, nous

veillerons à ce que des dynasties, tremblant pour leurs privilèges, n'aient plus seulement à chasser un rival dangereux. Cette fois-ci, les peuples décideront *eux-mêmes* de leur propre avenir. Et, à supposer qu'ils n'agissent pas plus sagement que les serviteurs des princes ne l'ont fait en 1815, à supposer qu'ils ne parviennent pas à créer une Europe un peu raisonnable, alors les princes n'auront au moins pas de reproches à s'adresser plus tard !

D'une manière ou d'une autre, on emploiera dans ce procès une langue *absolument nouvelle*, que les dynasties et leurs serviteurs ignorent encore. Il va sans dire qu'on y rabrouerait de belle façon, s'il osait encore soutenir cette opinion, notre Suisse neutre et ses paroles, citées plus haut, où il estime que le « sentiment » de Guillaume II doit faire règle dans la politique à suivre. Il est possible qu'en plein moyen âge, lorsqu'on ne connaissait ni service militaire obligatoire, ni patries menacées, le « sentiment » d'un seul monarque, ayant le pouvoir absolu, ait suffi pour motiver une guerre. Mais, de nos jours, où le sort de millions d'hommes et la culture européenne tout entière sont en jeu, le sentiment d'un individu ne peut pas être déterminant : il doit faire place au sentiment et à la volonté de la collectivité. Et, s'il s'obstinait, il devrait alors s'attendre à être cité

devant le futur tribunal des peuples, pour y rendre ses comptes.

La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* du 26 mars 1915 nous donne un exemple encore plus caractéristique de la façon dont on *ne peut pas* discuter dans ces débats. On y lit, en réponse à l'accusation anglaise disant que l'Allemagne a rendu la guerre inévitable en opposant un refus à la proposition Grey de réunir la conférence des quatre puissances : « L'Allemagne a décliné la proposition d'une conférence, car il ne s'agissait que d'une affaire intéressant seulement les deux Etats et car il était incompatible avec la *dignité* de son alliée autrichienne de faire dépendre du *placet* d'autres grandes puissances, n'ayant aucun intérêt dans cette affaire, les mesures nécessaires contre les empiétements criminels d'un petit Etat voisin [1]. »

La « dignité » de l'alliée austro-hongroise, c'est là un concept qu'on peut étendre jusqu'à l'infini ; on ne pourra jamais s'en prévaloir comme d'une justification. Puisque l'Autriche peut concilier sa dignité avec les services de diplomates contre lesquels on a relevé des faux extraordinaires (qu'on

[1] Cet article n'est, au fond, rien d'autre qu'une paraphrase du motif, reproduit déjà dans le Livre blanc allemand (annexe 12), du refus de la conférence proposée par Sir Edward Grey : « Nous ne pouvons pas citer en justice notre alliée pour discuter avec la Serbie. »

se souvienne du procès Friedjung et de l'affaire Prochaska), cette même dignité pourra certainement supporter l'arbitrage des grandes puissances européennes.

Mais qu'est-ce donc que la dignité? En étudiant la chose de près, on voit qu'il y a autant de façons de concevoir la dignité et l'honneur que de classes ou d'intérêts spéciaux. Lorsque, vers la fin du XVe siècle, on proclama la soi-disant trève de Dieu en Allemagne, les chevaliers pillards prétendirent, eux aussi, que leur dignité ne leur permettait point de renoncer à porter les armes, à se battre suivant leur bon plaisir et à accepter, par surcroît, les sanctions des tribunaux du droit commun. Ils criaient et tempêtaient, proclamant que leur bonne épée était leur bon droit, conféré directement par le bon Dieu. Peine perdue. On parvint à leur faire comprendre que la sécurité des voyageurs et la tranquillité publique passaient avant la dignité de nobles spadassins. Ils durent bel et bien s'incliner. Aujourd'hui, aucun ressortissant de la noblesse ne songerait à contester la compétence des tribunaux ordinaires en invoquant la dignité spéciale de sa caste.

La même transformation se fera dans la vie des peuples. Il le faut. La « dignité » de l'Autriche, le « prestige » de l'Allemagne, l' « honneur » de la

France, la « sphère d'hégémonie » de l'Angleterre, bref, une foule d'autres concepts coûteux, extensibles et indéterminables à l'infini, ont sans doute une grande, très grande valeur. Mais ils ne sont rien en regard de la paix et de la tranquillité de l'Europe. Quand des millions de vies humaines et des milliards de facteurs de civilisation sont en jeu, on peut bien exiger au nom de l'humanité que de tels « éléments impondérables » de la politique passent modestement, pour un instant, à l'arrière-plan.

Les diplomates se font du monde une idée étrange et fort dangereuse. Ils refusent d'accepter un arbitrage, la « dignité » de tel ou tel Etat devant en souffrir. Mais que diraient-ils donc lorsqu'un coupe-jarret viendrait fièrement déclarer que sa « dignité » lui interdit d'accepter le jugement d'un tribunal et « qu'il refuse de faire dépendre son sort du *placet* d'autres personnes n'ayant aucun intérêt dans cette affaire ? »

MM. les rédacteurs de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* éclateraient, sans aucun doute, en un rire homérique à l'ouïe d'un tel enfantillage. Loin de moi la pensée que leur réfutation des accusations anglaises soit puérile. Mais j'ose prétendre ceci : « Quand on vient, à l'aurore du vingtième siècle, pour le seul motif que la « dignité » d'un

pays ou d'une dynastie est menacée, refuser une conférence susceptible de conserver la paix au monde entier, je dis qu'on agit comme un criminel. Devant le spectacle de l'Europe entière, balancée entre l'espoir et la crainte, l'Autriche devait soumettre son litige au « *placet* de grandes puissances n'ayant pas d'intérêt dans l'affaire », comme agirait tout particulier qui soumet au juge un différend avec son voisin. Si un gouvernement croit être trop au dessus de tout pour accepter la juridiction impartiale de l'Europe, si le bonheur et le malheur de millions d'êtres civilisés lui tient moins à cœur que le triomphe brutal d'intérêts égoïstes, si, à l'instar des chevaliers pillards du moyen âge, il revendique un droit divin n'impliquant aucune responsabilité, le droit de déchaîner la guerre à sa guise, — c'est alors qu'il s'agit d'intenter un procès à un gouvernement de cette espèce, et cela au nom de la tranquillité et de la sécurité de l'Europe ! Car, n'est-il pas vrai, ami lecteur, dans notre siècle, la dignité, le bonheur et la culture de l'Europe ont pourtant plus d'importance que le concept diplomatique de la dignité de tel ou tel Etat ?

Je le répète : Tous ces concepts, toutes ces façons d'ergoter sur des dignités, des honneurs, des droits particuliers, des missions divines, in-

discutables, ont fini leur règne en ce monde. Il faudrait vraiment douter de l'humanité si elle ne réussissait pas enfin à jeter par dessus bord ce dangereux bric-à-brac, ces laissés pour compte d'idées moyenâgeuses des despotes et diplomates.

La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, nous l'espérons vivement, trouvera dans les débats qui vont s'ouvrir d'autres arguments pour justifier le refus qu'a essuyé la proposition Grey. Tout comme nous comptons sûrement que les intellectuels allemands cesseront une fois pour toutes de vouloir expliquer la création en puisant dans les dictionnaires dynastiques. Après la guerre, seul le langage du droit international défendant la prospérité des peuples reposant sur leurs libres destinées, devra se faire entendre.

V

Je me résume :

Le livre *J'accuse* a — quelque jugement qu'on puisse formuler sur ses thèses — ouvert les débats sur les auteurs responsables de cette guerre. L'auteur ayant attaqué notre gouvernement, ses accusations ayant rencontré un grand écho dans le monde entier, il faut que nous y répondions, nous, Allemands, avec cette objectivité et cette honnêteté qui, depuis les temps reculés, sont considérées comme les principales vertus de notre race. Mais au cas où nous voudrions — ainsi qu'on a procédé jusqu'à maintenant — faire le silence sur cet ouvrage ou continuer à l'accabler d'injures, nous aurions l'air de nous accuser nous-mêmes.

Il est extrêmement nécessaire, du côté allemand, de réfuter les thèses soutenues dans *J'accuse*, sans aucune passion et par des arguments juridiques irréfutables. Mais, d'autre part, l'intérêt du livre est loin d'être épuisé. Au contraire, tout partisan de la paix, quelque peu résolu, partagera en prin-

cipe l'opinion de celui qui a ouvert le procès contre les instigateurs de la guerre. Car le débat que réclame *J'accuse* pour établir les responsabilités sera le plus lourd de conséquences que l'Europe aura à mener à bonne fin si elle veut en finir avec la guerre. Il est donc de première nécessité que l'Europe entière saisisse l'importance de ce procès et ne se laisse pas tromper par les nombreux personnages qui, sciemment ou non, affaiblissent les responsabilités en ayant recours à toute sorte de savantes idéologies.

Pour ces motifs, et comme la seule façon de protéger l'Europe contre de nouvelles catastrophes, c'est de mener le procès à chef en se basant sur le droit des gens, il est essentiel que nous nous en tenions à certains principes modernes, à savoir :

1. La guerre est, dans le monde moderne, un crime. Ses instigateurs sont des criminels, au sens que le droit pénal donne à ce terme.

2. Le crime sur lequel l'instruction doit s'ouvrir a été commis du 23 juillet au 1er août 1914. Les « antécédents » n'ont donc guère, et cela dans l'éventualité la plus favorable, que la valeur de circonstances atténuantes.

3. Pour nous, pacifistes et démocrates, il n'est pas besoin de démontrer davantage qu'une guerre

de conquête impérialiste — comme *J'accuse* qualifie la catastrophe mondiale actuelle — est, dans l'Europe moderne, le plus gigantesque crime que l'imagination de l'homme puisse concevoir.

Il convient aussi de repousser et de stigmatiser avec énergie, comme étant une théorie faite pour des criminels ou pour des gens qui veulent le devenir, la seule idée qu'une guerre préventive puisse être objectivement ou subjectivement nécessaire, c'est-à-dire alléguée comme prétexte.

4. Il faut insister sur le fait que la guerre ne doit jamais son origine à quelque immaculée conception, mais bien à la « volonté de puissance » de quelques individus.

5. Il faut se dépouiller de tout préjugé national et de toute opinion conforme aux prescriptions officielles. Notre enquête sera faite au nom de l'Europe et de la conscience universelle des peuples.

6. Le bien des peuples sera la seule base de la discussion, comme il en sera aussi le but suprême.

C'est seulement après avoir liquidé ce procès pour fixer les culpabilités que nous pourrons avoir une Europe susceptible d'être organisée en vue d'une paix raisonnable. Les gens qui prétendent réaliser une telle organisation sans exiger la puni-

tion des coupables et vont même jusqu'à demander, en vue de cette transformation, l'appui de ceux qui, jusqu'ici, ont refusé de partager avec leur peuple la responsabilité des guerres, — ces gens mettent le loup dans la bergerie et se font les souteneurs de cette furie qu'on appelle la guerre.

Au nom des millions d'hommes qui sont déjà tombés et qui tomberont sans doute encore dans cette guerre monstrueuse, au nom de la tranquillité publique et de la sécurité de l'Europe, au nom de la culture et de la civilisation du globe terrestre, au nom du droit inviolable, non codifié, éternel, je réclame ce procès et cette condamnation. Je les réclame

Précisément parce que je suis Allemand !

La Belgique neutre et loyale

par Emile Waxweiler

Directeur de l'Institut de sociologie Solvay à l'Université de Bruxelles,
Membre de l'Académie royale de Belgique.

Cet ouvrage constitue une étude approfondie et déjà définitive sur es événements dont la Belgique a été le théâtre. L'auteur a rassemblé avec méthode tous les faits et tous les arguments de façon à constituer un ensemble coordonné.

Ecrit sans passion, avec un souci constant de haute impartialité et un grand sens des réalités, ce livre est tout imprégné de la pure préoccupation du droit.

Mais il s'impose par d'autres raisons encore à l'attention de tous ceux qui, à un titre quelconque, se préoccupent de la guerre européenne. Il a donné, sur des points essentiels, des témoignages décisifs et nouveaux. *L'auteur a pu, par la situation qu'il occupe dans son pays, se documenter aux meilleures sources politiques et diplomatiques.*

Il établit avec une abondance de preuves la parfaite neutralité de la Belgique avant la guerre et l'absolue correction de son attitude depuis le début des hostilités.

In-8. 2 fr. 50

Du même auteur :

Le procès de la neutralité belge

Réplique aux accusations

L'auteur de *La Belgique neutre et loyale* vient de faire paraître une réplique aux accusations que l'Allemagne persiste à répandre chez les neutres contre la Belgique.

Ce nouveau travail se distingue, comme le précédent, par la haute tenue de l'exposé et le soin de la documentation.

S'appuyant exclusivement sur des faits, dont plusieurs sont empruntés à des sources qui n'ont pas été livrées à la publicité, M. Waxweiler fait péremptoirement justice des griefs que l'on adresse à son pays.

Des extraits de mémoires diplomatiques confidentiels, des avis émanant de l'ancien chef de l'état-major belge qui eut, en 1906, les conversations que l'on sait avec un attaché militaire anglais ; des renseignements décisifs fournis par le grand quartier général des armées françaises de l'Est, sur les cantonnements des troupes que l'on a prétendu avoir vues en Belgique avant l'ouverture des hostilités ; un commentaire accompagné d'une carte très suggestive, des premières mesures prises par le haut commandement de l'armée belge ; tous ces documents, nouveaux et clairement présentés, donnent au livre de M. Waxweiler une importance qui n'échappera pas aux très nombreux lecteurs de *La Belgique neutre et loyale.*

In-8 avec 3 fac-similés et 1 carte. 2 fr.

La plus grande Allemagne

Le rêve allemand (L'œuvre du XXe siècle)

Traduction française du livre de Otto Richard Tannenberg, GROSS-DEUTSCHLAND, (publié en 1911). Préface de M. Maurice Millioud, professeur de Sociologie à l'Université de Lausanne.

Nous croyons rendre un véritable service au public français en mettant cet ouvrage à sa portée. S'il ne devient pas célèbre comme ceux de Chamberlain et du Général von Bernhardi, ce ne sera point que ce nouvel Evangile manque d'originalité, de netteté et, pour tout dire, de brutalité ! Au contraire, c'est l'un des trois ou quatre livres — disons cinq ou six — qu'il est bon de lire, qu'il faut avoir lu pour se faire une idée juste de la prodigieuse floraison littéraire du pangermanisme.

Le principal intérêt du présent ouvrage est de nous faire voir quels instincts on a sollicités dans le peuple allemand, à quelles aspirations, à quels mobiles on a fait appel. A cet égard, le livre de Tannenberg est un document de premier ordre. Il résume et illustre les prédications que la propagande pangermaniste faisait entendre aux masses populaires.

Qu'on épilogue à perte d'haleine sur les incidents politiques qui ont précédé la déclaration de guerre : voilà ce qui se préparait, voilà l'entreprise pour laquelle on armait sans trêve, et qui devenait l'obsession commune de soixante-dix millions d'âmes.

Que le lecteur impartial lise donc ce livre et se demande si, oui ou non, c'est en ce moment le sort de la civilisation, c'est-à-dire de la liberté, du droit, de la démocratie et de la souveraineté du peuple qui se joue sous nos yeux. *Gr. in-8 avec 7 cartes 4 fr.*

Le génie de l'organisation

La formule française et anglaise
opposée à la formule allemande

par Arnold van Gennep

Professeur à l'Université de Neuchâtel.

Ecrit d'un style alerte et convaincant, ce volume oppose à la formule de l'organisation allemande la formule de l'organisation française et anglaise. La conflagration actuelle met aux prises, non seulement les peuples les plus puissants du monde, mais aussi deux principes inconciliables d'organisation sociale et politique. Le savant auteur analyse d'abord les principes sur lesquels a été édifié l'empire allemand, et au moyen desquels a été déformé le peuple allemand. Puis il définit en se basant sur les faits d'observation historique et actuelle, les principes qui ont conditionné le progrès de l'humanité dans les temps modernes. *In-18. 1 fr. 50*

L'Action allemande aux Etats-Unis

(De la mission Dernburg aux incidents Dumba

par Gabriel Alphaud.

Avec une préface de M. Ernest Lavisse, de l'Académie française.

Ce livre dévoile dans des conditions extrêmement intéressantes tout le système allemand de propagande, d'espionnage, d'approvisionnement et de recrutement en pays étrangers. De ce système M. Dernburg, envoyé spécial de Guillaume II aux Etats-Unis, fut à la fois l'apôtre et le symbole. Son arrivée à New-York, son séjour, ses moyens de lutte, sa défaite, son départ enfin forment un ensemble que M. Gabriel Alphaud met d'une façon complète sous les yeux du lecteur français. Le livre contient, *traduites pour la première fois en France, les principales lettres de propagande du docteur Dernburg; l'intérêt historique en est considérable, car elles renferment la thèse allemande dans des conditions inconnues jusqu'à ce jour.* En outre les efforts de la diplomatie et de la propagande françaises, les initiatives privées américaines, l'argumentation des pamphlétaires américains et des polémistes français qui ruinèrent l'action austro-allemande aux Etats-Unis y sont admirablement présentés. Cet ouvrage, plein de sensationnelles révélations, est écrit d'une plume alerte qui, malgré la documentation précise et l'abondance des faits, en rend la lecture facile et extrêmement intéressante. *1 fort volume in-8 5 fr.*

Les effets du blocus économique de l'Allemagne

L'organisation du commerce et de l'industrie allemands pendant la guerre

par André-E. Sayous

Cette étude, admirablement documentée, a pour but d'indiquer les principaux effets du blocus économique sur le commerce et l'industrie allemands, de montrer *quelles atteintes l'Allemagne a eu à supporter du fait des mesures prises par les Alliés pour l'isoler et comment elle a organisé sa production, sa répartition et la défense de ses intérêts depuis le début d'août 1914.*

L'auteur reconnaît et décrit impartialement les prodiges d'organisation économique qui ont permis aux Allemands de se nourrir et de travailler pendant la guerre. Puis il établit avec des preuves rigoureuses, que le blocus sera cependant d'une *très réelle utilité* car il permettra d'atteindre les Empires du Centre dans *leurs forces vives* et leur portera des coups qu'ils ressentiront *même après la guerre.*

In-12 2 fr. 50

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne et Paris

L'Orgueil allemand

Psychologie d'une crise

par Maurice Muret

M. Maurice Muret attribue le déchaînement de la guerre à l'orgueil inouï dont les esprits directeurs d'outre-Rhin étaient possédés. Ce n'est pas Guillaume II, ce n'est pas le parti militaire seulement qui ont voulu la catastrophe, elle est surtout le résultat de l'état presque général de l'esprit public en Allemagne depuis vingt-cinq ans. « *L'Orgueil, conclut M. Maurice Muret, encore l'orgueil, toujours l'orgueil, il était devenu l'âme diabolique de l'Allemagne contemporaine.* » *L'Orgueil allemand* est le meilleur résumé, clair, précis, éloquent, de toutes les « idées allemandes » qui ont déformé l'esprit de la nation germanique.

Il n'est pas de livre plus utile à connaître et à répandre que celui de M. Muret, il n'est pas de lecture à la fois plus attristante, pour qui croit aux droits impérissables du genre humain, et plus réconfortante ; on y puise la certitude que ce fol orgueil, avant-coureur de la chute des États, dont furent atteintes et punies jadis l'Espagne de Philippe II, la France de Louis XIV et de Napoléon, porté chez les Allemands au paroxysme, finira par recevoir son juste châtiment.
(J. BOURDEAU. *Journal des Débats*).

In-16 3 fr. 50

J. Riesser

Professeur à l'Université de Berlin.
Président de l'Association centrale des banques et banquiers allemands.

Préparation et conduite financière de la guerre

Traduction française d'après la deuxième édition parue en 1913. Préface de M. André-E. Sayous.

Cet ouvrage tire une importance particulière de la personne de son auteur, d'une compétence indiscutable. Jurisconsulte éminent rompu à toutes les questions économiques et financières, possédant une connaissance remarquable de la situation de l'empire allemand. M. Riesser a eu évidemment lui-même une certaine influence sur la préparation financière et les décisions prises lors de la déclaration de guerre.

Ce livre a une valeur de premier ordre tant pour les économistes que pour les historiens.

Grand in-8 5 fr.

LAUSANNE — IMPRIMERIES REUNIES

LAUSANNE — IMPRIMERIES RÉUNIES